

Rapport annuel et financier

2023

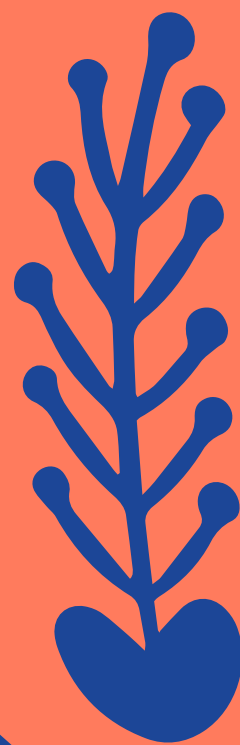


Table des matières

Liste des acronymes	4	Résumé du budget 2024	67
Points de vue de nos partenaires	9	Aperçu financier	68
Déclaration d'inclusivité	9	Résumé exécutif concernant les états financiers	69
Message de la Présidente de l'ICM	10	États financiers 2023	72
Message de la directrice générale de l'ICM	12	1 Bilan	73
Introduction	14	2 État des recettes et des dépenses	74
Impact de l'ICM	16	3 État des flux de trésorerie	75
Structure de l'ICM	20	4 Notes générales sur les états financiers	76
Avancement des priorités	31	5 Notes sur les actifs inscrits au bilan	82
Priorité 1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme	32	6 Notes sur les passifs inscrits au bilan	84
Priorité 2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme	45	7 Droits, obligations et accords hors bilan	90
Prioridad 3: Fomentar un movimiento de matronas que permita y refuerce las asociaciones, la promoción y las comunicaciones de partería, teniendo como eje la voz de las mujeres	53	8 Notes d'informations sur l'état des recettes et dépenses	93
L'avenir	66	Autres informations	101
		Annexes	103

Liste des acronymes

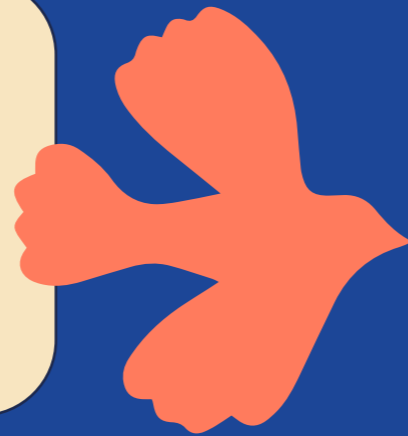
AAP	American Academy of Pediatrics
AERDM	Association for Education, Research and Development in Midwifery
AIME	Alliance for Improving Midwifery Education
APRO	Bureau régional d'Asie-Pacifique
AMSF	Association Marocaine des Sages-femmes
BMS	Bangladesh Midwifery Society
ACSF	Association canadienne des sages-femmes
DG	Directeur/rice général/e
CGI	Clinton Global Initiative
CRE	Bureau de la conformité, de la gestion des risques et de l'éthique
EMA	Association des sages-femmes européennes
EML	Leader exécutif sage-femme
ENAP	Plan d'action pour chaque nouveau-né
EPMM	Mettre fin à la mortalité maternelle évitable
FAR	Finance, audit, risque
FIGO	Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique
FCDO	Foreign Commonwealth and Development Office
FRAT	Outil d'évaluation des installations
GOC	Global Office Consulting
HBS	Aider les bébés à survivre
HMA	Hungarian Midwives' Association
HMS	Aider les mères à survivre
HORT	Équipe(s) régionale(s) du bureau central
ICM	Confédération internationale des sages-femmes
CII	Conseil international des infirmières
CEI	Commission électorale indépendante
IMNHC	Conférence internationale sur la santé maternelle et néonatale

IMU	Union internationale des sages-femmes
AIP	Association internationale de pédiatrie
JEDI	Justice, Équité, Diversité et Inclusion
KAM	Kyrgyz Alliance of Midwives
KNOV	Royal Dutch Organisation of Midwives
LDHF	Faible dose, haute fréquence
LGH	Laerdal Global Health
PFR-PRI	Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire
AM	Association(s) membre(s)
MACAT	Outil d'évaluation des capacités des associations membres
MAZ	Midwives Association of Zambia
MEAP	Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes
MPath	Parcours de développement de la formation des sages-femmes
MEL	Suivi, évaluation et apprentissage
MLBC	Maisons de naissance
MMR	Taux de mortalité maternelle
SMNI	Santé maternelle, néonatale et infantile
MdS	Ministère de la Santé
MSF	Cadre pour les services de pratique sage-femme
NHS	National Health Service
ONG	Organisation non gouvernementale
NNCF	Nursing Now Challenge Fellowship
PMNCH	Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
PPH	Hémorragie post-partum
RPC	Comités professionnels régionaux
RMC	Soins de maternité respectueux
RCM	Royal College of Midwives

SPPC	Comité de planification du programme scientifique
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
SSRMNA	Santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent
SMART	Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et assorti de délais
SoWMy	L'état de la pratique de sage-femme dans le monde
STAGE	Groupe consultatif stratégique et technique d'experts de la santé et de la nutrition chez la mère, le nouveau-né, l'enfant et l'adolescent
SDNM	Orientations stratégiques pour les soins infirmiers et obstétricaux
PS	Priorités stratégiques
ODD	Objectif de développement durable
SAM	Swedish Association of Midwives
Sida	Agence suédoise de coopération internationale au développement
UMU	Ukrainian Midwives Union
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
CSU	Couverture sanitaire universelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
WRA	White Ribbon Alliance
YONM	Année des sages-femmes et du personnel infirmier
YML	Jeune sage-femme leader

Vision de l'ICM

L'ICM envisage un monde où chaque femme en âge de procréer aurait accès, ainsi que son nouveau-né, à des soins prodigués par une sage-femme.



Mission de l'ICM

Renforcer les associations de sages-femmes et faire progresser la profession dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes en âge de procréer et pour encourager un accouchement normal, afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leurs familles.



Remerciements

L'ICM adresse ses plus sincères remerciements à Global Health Visions (GHV) pour son appui déterminant lors de l'élaboration de ce rapport annuel complet.



Points de vue de nos partenaires

« Cela a été pour moi une opportunité de développement professionnel unique et qui m'a aidée à tisser un réseau professionnel avec d'autres sages-femmes à travers le monde. J'ai également eu l'occasion de participer à diverses sessions de recherche et d'innovation qui ont eu un impact sur mon développement professionnel. »

-Sage-femme et bénéficiaire de la bourse du Congrès triennal de l'ICM

« L'ICM fait partie intégrante de notre travail... il est important pour nous d'encourager et de développer ce partenariat. »

-Paulina Ospina, responsable principale de programme, Direct Relief

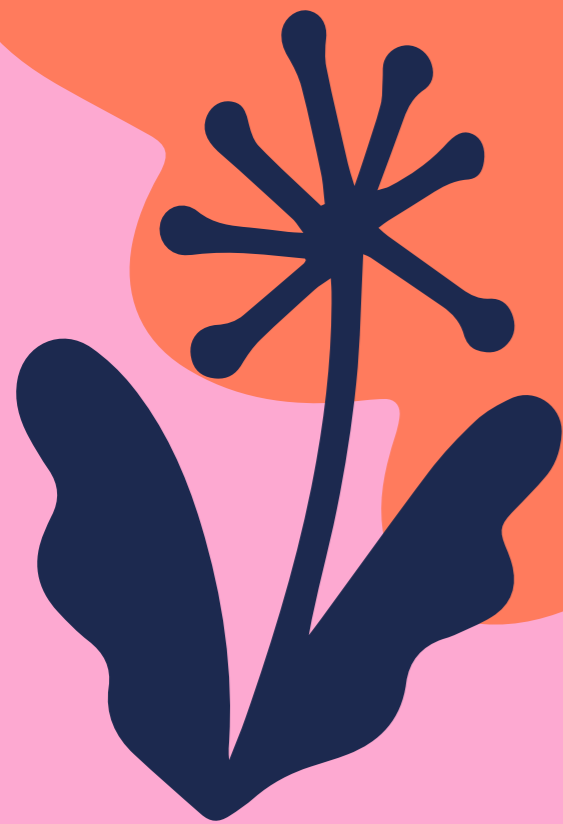
« Avoir une présence à l'ICM et siéger aux réunions du Conseil nous rend plus visibles aux yeux des donateurs. Plus l'ICM devient la voix des sages-femmes à travers le monde et attire les regards de partenaires mondiaux et plus ces derniers s'intéressent à nous. Nous bénéficions de ces retombées. C'est très important pour nous. »

-Représentante de l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF)

Déclaration d'inclusivité

Dans le cadre de son travail, l'ICM se concentre sur les expériences vécues par les femmes tout en reconnaissant que les personnes issues de la diversité de genre, y compris les personnes transsexuelles et non-binaires, ont aussi besoin d'avoir accès aux soins de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent dispensés par les sages-femmes.

Message de la Présidente de l'ICM



Alors que je prends les rênes de la présidence de l'ICM, je ressens une profonde gratitude et le sentiment d'une très grande responsabilité. C'est pour moi un très grand honneur de diriger une organisation qui se consacre depuis plus d'un siècle à l'avancement de la pratique sage-femme et à l'amélioration de la santé maternelle et néonatale dans le monde entier.

Au moment de dresser le bilan de 2023, je suis réellement encouragée par l'engagement et les efforts dont ont fait preuve les membres du conseil d'administration, notre équipe dévouée du bureau de l'ICM et notre réseau mondial de sages-femmes et de partenaires. Ensemble, nous avons su relever les défis, célébrer les succès et rester fidèles à notre mission de promouvoir la profession.

Il ne fait aucun doute que l'événement marquant de l'année a été le retour de notre Congrès triennal en personne, qui s'est tenu dans un cadre magnifique, à Bali, en Indonésie. Le congrès de cette année a rassemblé 2 400 délégués venus des quatre coins du monde. Ce puissant témoignage de la résilience et de l'unité de notre communauté a illustré notre engagement collectif à faire progresser la pratique sage-femme et à défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à la présidente et au conseil d'administration sortants pour leur leadership et leur dévouement exemplaires au cours de leur mandat. Leurs efforts inlassables ont jeté les bases d'un conseil d'administration plus inclusif et plus représentatif, veillant à ce que l'excellence en matière de gouvernance reste au cœur de la mission de l'ICM.

Le prochain triennat s'annonce prometteur pour l'ICM. Notre nouvelle stratégie visionnaire contribuera de façon décisive à soutenir encore davantage les sages-femmes, à promouvoir des pratiques axées sur des données probantes et à encourager un leadership et des partenariats qui mettent en exergue l'impact de la pratique sage-femme au niveau mondial, malgré les crises humanitaires et climatiques.

À l'aube de ce nouveau chapitre, je suis pleine d'optimisme et d'enthousiasme face aux opportunités qui s'offrent à nous. Tout comme le nouveau conseil d'administration, l'équipe du bureau central de l'ICM, nos associations membres et nos partenaires, je m'engage à promouvoir l'innovation, le leadership et la durabilité au cours du prochain triennat.

Forte de son histoire de plus de 100 ans, l'ICM persévère dans ses efforts de plaidoyer en faveur des sages-femmes et dans son engagement à améliorer la santé des mères et des nouveau-nés dans le monde. Ensemble, nous continuerons à avoir un impact significatif sur la vie des femmes et des nouveau-nés à travers le monde.

Je vous invite à lire ce rapport annuel 2023 qui met en avant nos réalisations collectives et ouvre la voie d'un avenir prospère pour les sages-femmes et la pratique sage-femme.

Sandra Oyarzo Torres

Présidente

Message de la directrice générale de l'ICM



En cette fin de triennat, je suis fière des remarquables succès que nous avons obtenus. Au cours d'une période marquée au niveau mondial par de nombreux défis et incertitudes, la résilience et l'adaptabilité de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) n'ont jamais été aussi évidentes. Malgré les conflits mondiaux, les crises humanitaires et le recul permanent des droits des femmes dans le monde, les sages-femmes ont continué à apporter espoir et soins aux femmes et à leurs familles. Merci pour votre engagement.

L'événement marquant de 2023 a été le premier Congrès triennal en personne de l'ICM depuis 2017. Des sages-femmes du monde entier se sont réunies à Bali, en Indonésie, pour partager leurs connaissances, renforcer leurs liens et défendre les meilleures pratiques professionnelles. Le thème du Congrès : « À nouveau ensemble, des données probantes à la réalité », a souligné l'importance de cet événement après six longues années, dont trois marquées par la pandémie de COVID 19. Cette rencontre, peu de temps après la Journée internationale de la sage-femme du 05 mai, a rassemblé

notre communauté mondiale de sages-femmes, son énergie, son enthousiasme et son engagement renouvelé à poursuivre le travail essentiel des sages-femmes et le renforcement de notre profession.

Au cours du Congrès triennal, nous avons accueilli un nouveau conseil d'administration marquant un changement stratégique dans notre gouvernance. Le mandat du conseil d'administration 2020-2023 vient de prendre fin et le Conseil de l'ICM a élu un nouveau conseil d'administration pour la période triennale 2023-2026. Ce nouveau conseil d'administration est le premier à avoir été évalué par la commission électorale indépendante (CEI) et marque la fin de trois années de changements apportés à la gouvernance par le précédent conseil d'administration. Le nouveau conseil d'administration a les compétences nécessaires pour gouverner l'ICM et assurer sa pérennité, et a pris un engagement envers l'équité puisqu'un membre régional du conseil d'administration représentera chacune des six régions de l'ICM. Notons que pour la première fois, l'un des membres du conseil d'administration, à savoir le trésorier, n'est pas une sage-femme, ce qui souligne l'importance de la diversité des points de vue et des compétences en matière de leadership.

Cette année, l'ICM a nommé notre première sage-femme en chef, la professeure Jacqueline Dunkley-Bent qui apportera à l'organisation sa vaste expérience et ses qualités de dirigeante. Sa défense passionnée des rôles de leadership et son expérience de direction lors de la pandémie de COVID 19 s'alignent sur la mission de l'ICM. Nous recommandons à tous les pays et à toutes les régions de nommer, financer et soutenir une sage-femme en chef qui entretienne de solides liens avec la profession de sage-femme par le biais des associations de sages-femmes locales ; la nomination de la professeure Dunkley-Bent renforce notre propre engagement à l'égard du leadership des sages-femmes dans le monde. Cette année, nous avons embauché plus de personnel pour renforcer l'équipe du bureau

central afin de répondre aux demandes toujours plus nombreuses de nos membres, partenaires et bailleurs de fonds ainsi qu'à nos propres aspirations pour les femmes, les nouveau-nés, les sages-femmes et la pratique sage-femme dans le monde.

En 2024, nous poursuivrons nos efforts pour accroître la pérennité et l'impact de la pratique sage-femme. Nous prévoyons entre autres de lancer un nouveau site web et une nouvelle stratégie de marque, ainsi qu'une nouvelle stratégie triennale et d'aider les sages-femmes à faire ce qu'elles font le mieux : fournir des soins aux femmes et aux nouveau-nés sur l'ensemble du continuum de la naissance pour obtenir de bons résultats de santé pour les mères et les nouveau-nés pour la satisfaction de tous.

Je remercie le conseil d'administration 2020-2023 pour sa vision et son courage et les nombreuses façons dont il a soutenu les améliorations apportées au bureau central de l'ICM et au renforcement de notre influence dans le monde. Je remercie aussi le nouveau conseil d'administration 2023-2026 avec lequel nous entretenons déjà d'excellentes relations professionnelles et partageons un même enthousiasme par ce nouveau triennat. Et enfin, merci à notre fantastique équipe du bureau central, pour votre expertise, votre vision, votre énergie et votre engagement. C'est un plaisir de travailler avec vous.

Ce rapport annuel 2023 donne un aperçu des réalisations de l'ICM pour l'exercice 2023, dont nous sommes très fiers. Nous savons que ces succès n'auraient pas été possibles sans la contribution de tous les membres de l'ICM au sens large et de nos parties prenantes, partenaires et bailleurs de fonds et nous les remercions tous sincèrement pour leur soutien continu à l'ICM et pour leur engagement à l'égard des femmes, des bébés et des familles.

Sally Pairman

Directrice générale

Introduction

Ce rapport présente dans les grandes lignes les principales activités entreprises en 2023 par la Confédération internationale des sages-femmes (ICM).

- Koninginnegracht 60, 2514 AE, La Haye
- Enregistrement à la chambre de commerce : 27286042

L'ICM est une organisation non gouvernementale (ONG) accréditée qui soutient, représente et œuvre à renforcer les associations professionnelles de sages-femmes à travers le monde. Réparties en six régions - Afrique, Amérique, Méditerranée orientale, Europe, Asie du Sud-Est et Pacifique occidental - nos 139 associations membres (AM)¹ représentent plus d'un million de sages-femmes dans 119 pays, sur tous les continents.

L'ICM et nos AM représentent les sages-femmes et la profession de sage-femme, dans le but d'atteindre des objectifs communs en matière de soins dispensés aux mères et aux nouveau-nés. Nous collaborons étroitement avec des partenaires dans divers secteurs, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNPFA) et d'autres agences des Nations Unies ; la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), l'Association internationale de pédiatrie (AIP), le Conseil international des infirmières (CII), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), la White Ribbon Alliance (WRA), Laerdal, la Fondation Bill et Melinda Gates et Direct Relief.

Au terme de notre 101^e année, nous restons fidèles à notre mission, à notre vision et à nos objectifs. Notre organisation a été officialisée au lendemain de la Première Guerre mondiale sous le nom d'Union internationale des sages-femmes. Depuis, nous avons continué notre travail de première ligne face aux priorités sanitaires mondiales en constante évolution, à l'aggravation des crises environnementales et humanitaires et au recul et à l'opposition de plus en plus marquée à l'égard de la santé, des droits et de l'intégrité physique des femmes. Bien qu'elles soient souvent confrontées à la discrimination fondée sur le genre et à des conditions de travail périlleuses, les sages-femmes du monde entier persévèrent et défendent et soutiennent les femmes et les communautés à qui elles fournissent des services de santé reproductive essentiels. En plaidant en faveur d'une place prépondérante et légitime à des postes de leadership et dans des forums de décisions pour les sages-femmes et de par ses efforts pour renforcer la profession de sage-femme, l'ICM a démontré son engagement indéfectible à soutenir des stratégies et des orientations qui favorisent le respect, l'autonomie et le soutien des sages-femmes à travers le monde.

¹ L'ICM utilise l'abréviation « AM » pour signifier soit « association membre » soit « association de sages-femmes » en fonction du contexte.



Impact de l'ICM

Au cours des douze derniers mois, la pratique sage-femme a fait l'objet d'une reconnaissance mondiale et d'un intérêt croissant en tant que moyen durable de faire progresser les résultats en matière de santé et l'objectif de développement durable 3, axé sur la bonne santé et le bien-être. Grâce aux efforts conjoints de l'ICM et de ses associations membres, l'UNESCO a notamment ajouté la profession de sage-femme à la [Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité](#). Les réalisations de deux anciennes Jeunes sages-femmes leaders ont également fait l'objet d'une reconnaissance internationale.

Neha Mankani, du Pakistan, a été incluse dans la [BBC 100 Women List](#) où figurent les femmes les plus influentes, pour son travail dans le domaine de l'aide aux victimes de catastrophes climatiques au Pakistan, tandis qu'Ashu Martha Agbornyenty, du Cameroun, a reçu le prix [2023 Global Goalkeeper Change Maker Award](#) de la Fondation Bill & Melinda Gates pour son leadership et ses efforts de plaidoyer en faveur du renforcement de la profession de sage-femme dans le monde. Cette année a également été marquée par la nomination de la première sage-femme en chef de l'ICM et celle de sages-femmes en chef en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Zambie.

En 2023, l'ICM et ses partenaires internationaux ont encore renforcé leur collaboration, ce qui est essentiel pour faire avancer la profession de sage-femme et la mission de l'ICM. Fin 2023, l'ICM a participé à une réunion avec ses partenaires clés pour concevoir un plan d'accélération conjoint pour la profession de sage-femme qui sera mis en œuvre au cours de l'année à venir. L'ICM a également travaillé avec Laerdal pour créer les [Compétences pour la pratique sage-femme de l'ICM](#) un outil de formation numérique destiné à aider les élèves sages-femmes à acquérir les compétences techniques et comportementales nécessaires pour démontrer les compétences essentielles de l'ICM à la fin de leur formation initiale de sage-femme et au moment de leur entrée dans la profession. L'ICM a également soutenu des efforts collectifs dans le cadre de la campagne PUSH pour mieux faire connaître la profession de sage-femme et y apporter son soutien dans des secteurs autres que celui de la santé.

En juin, 2 475 délégués du monde entier se sont réunis à Bali, en Indonésie, pour partager leurs connaissances, renforcer leurs liens et défendre les meilleures pratiques professionnelles. Le thème du Congrès « À nouveau ensemble, des données probantes à la réalité » soulignait l'importance de ce premier congrès en personne après six longues années, dont trois marquées par la pandémie de COVID-19. Il s'agissait également du premier Congrès après la célébration du 100e anniversaire de l'ICM en 2022. Le programme du Congrès comprenait les dix éléments du Cadre professionnel de l'ICM et proposait 130 sessions et un colloque post-congrès.

En 2023, l'ICM a fait preuve d'une remarquable flexibilité, d'une grande capacité d'apprentissage et d'adaptation proactive comme l'ont montré ses diverses réalisations. Elle s'est entre autres engagée à veiller à ce que les AM et les sages-femmes assument le rôle de chef de file qui leur revient au niveau national, régional et international et au sein de leurs communautés. Vous trouverez de nombreuses informations sur les réalisations de l'ICM en 2023 dans ce rapport annuel. Tout bien pesé, l'ICM est restée fidèle à sa mission qui est de soutenir les sages-femmes et les AM et à travers toutes ses activités, elle a axé ses efforts sur la promotion de l'innovation, du leadership et de la pérennité pour l'avenir de la profession de sage-femme.



IMPACT DE L'ICM EN 2023 : LES CHIFFRES

Soutien apporté à **28** AM

- Afghanistan (collecte de fonds)
- Bangladesh (financement, renforcement de l'association)
- Kirghizistan (soutien aux activités de plaidoyer, renforcement de l'association)
- Pakistan (renforcement de l'association)
- Zambie (financement, renforcement de l'association)
- Inde (renforcement de l'association)
- Palestine (renforcement de l'association)
- Israël (financement catalyseur)
- Malawi (financement catalyseur, renforcement de l'association)
- Türkiye (financement)
- Maroc (financement)
- Mali (jumelage, renforcement de l'association)
- Sénégal (jumelage, renforcement de l'association)
- Costa Rica (jumelage, renforcement de l'association)
- Burundi (jumelage, renforcement de l'association)
- Ouganda (jumelage, financement, renforcement de l'association, participation à des projets)
- Guatemala (jumelage, renforcement de l'association)
- Ukraine (établissement de l'association)
- Ghana (projet IAP avec la FIGO)
- Rwanda (projet IAP avec la FIGO)
- Éthiopie (projet IAP avec la FIGO)
- Liberia (projet IAP avec la FIGO)
- Burkina Faso (projet IAP avec la FIGO)
- Sierra Leone, (projet IAP avec la FIGO)
- Soudan du Sud (projet IAP avec la FIGO)
- Hongrie (financement pour les réfugiés ukrainiens)
- Roumanie (financement pour les réfugiés ukrainiens)
- Estonie (financement pour les réfugiés ukrainiens)

721 000 dollars mobilisés pour les AM dans les situations d'urgence

- 100 000 dollars pour l'Association for Education, Research, and Development in Midwifery (AERDM) en Türkiye pour la réponse au tremblement de terre
- 38 000 dollars pour l'Association of Malawian Midwives, afin de lui apporter soutien et réponses à la suite des inondations
- 50 000 dollars pour l'Association marocaine des sages-femmes pour lui apporter soutien et réponses suite aux tremblements de terre
- 375 000 dollars pour la Hungarian Midwives Society, l'Independent Midwives Association en Roumanie et l'Estonian Midwives Association pour soutenir les réfugiés ukrainiens
- 58 000 dollars pour l'Afghan Midwives Association afin de soutenir les femmes enceintes, les mères et les bébés touchés par des conditions météorologiques extrêmes dans des zones reculées
- 100 000 dollars pour l'Israel Midwives Association pour lui fournir soutien et réponse

Création de **3** nouveaux partenariats avec financement

- Every Mother Counts (Chaque mère compte)
- Lightful
- Foreign, Commonwealth Development Office (FCDO)

9 articles de recherche soumis pour publication

3 articles publiés

Nove et al. (2023). [Which low- and middle-income countries have midwife-led birthing centres and what are the main characteristics of these centres? A scoping review and scoping survey.](#) Midwifery 123 (103717)

- Turkmani et al. (2023). [Exploring networks of care in implementing midwife-led birthing centres in low- and middle-income countries: a scoping review.](#) PLOS Global Public Health 3(5): e0001936
- Bazirete et al. (2023). [Midwife-led birthing centres in four countries: a case study.](#) BMC Health Services Research 23:1105

15 ressources créées ou mises à jour

6 ressources MPath, 5 ressources MEAP, 1 note d'orientation sur l'investissement dans les AM, 1 plateforme numérique d'apprentissage par les pairs SimCapture pour les compétences de l'ICM en collaboration avec Laerdal, 1 outil d'évaluation de l'état de préparation des installations MLBC, 1 note d'orientation MLBC

48 sages-femmes de PFR-PRI ont participé à des événements mondiaux

48 bénéficiaires de bourse à Bali

Soutien au leadership fourni à **20** jeunes sages-femmes et sages-femmes dirigeantes au sein des conseils d'administration des AM

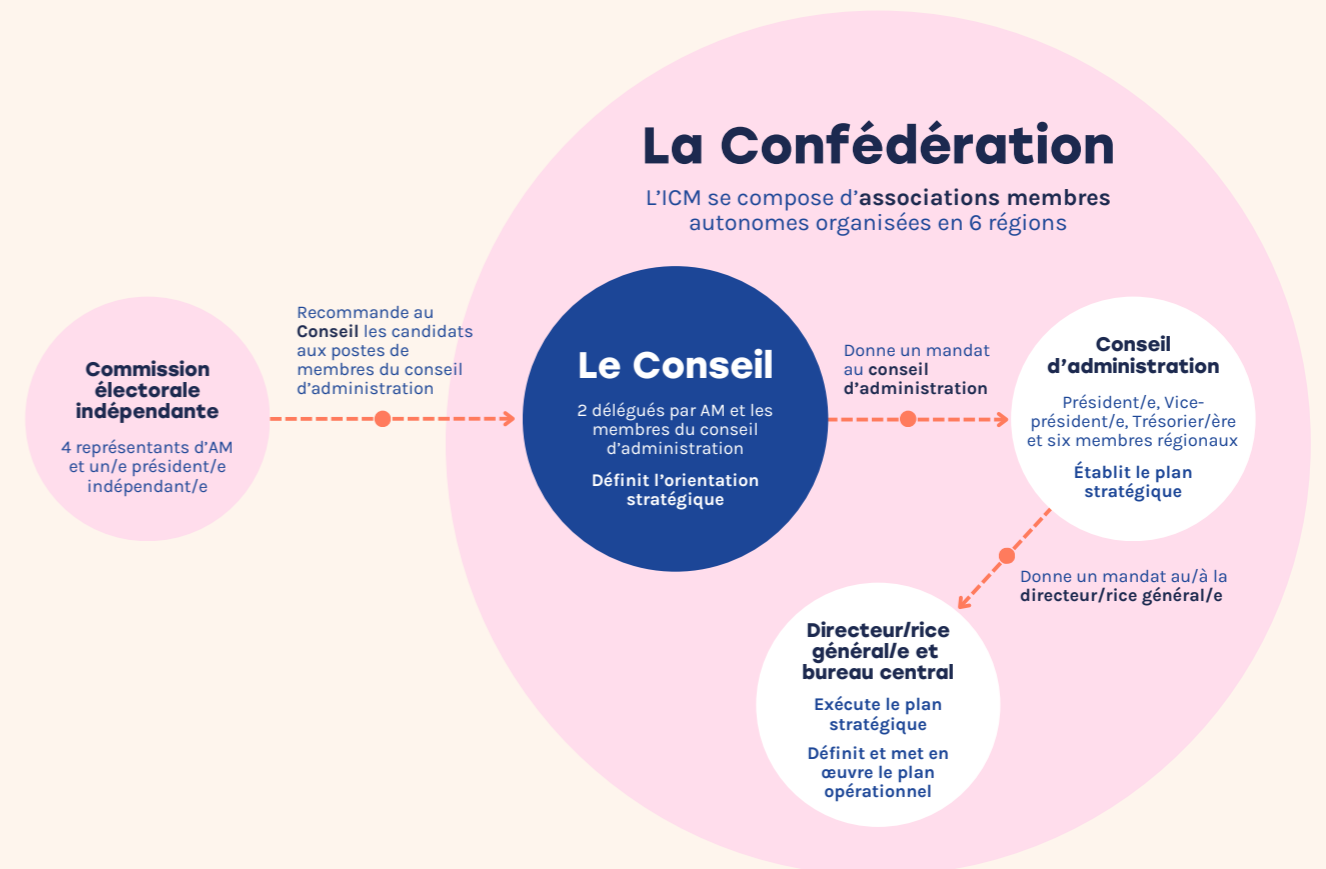
Formation de 15 YML

Formation en leadership de 5 membres exécutifs du conseil d'administration de 5 associations membres

Structure de l'ICM

GOVERNANCE

Le Conseil de l'ICM (le Conseil) est l'organe de décision chargé de définir l'orientation stratégique de l'ICM. Le Conseil se réunit chaque année et se compose de deux délégués de chaque AM et du conseil d'administration de l'ICM. Le Conseil charge le conseil d'administration de l'ICM de définir la stratégie triennale et de superviser les activités de l'ICM. Le conseil d'administration emploie le/la directeur/riche général/e qui est chargé(e) de diriger l'exécution et l'application de la stratégie triennale et d'élaborer et de mettre en œuvre le plan opérationnel annuel à travers les activités du bureau central.



Structure de gouvernance de l'ICM

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICM

En juin 2023, lors de la réunion du Conseil en présentiel à Bali, un conseil d'administration a achevé son mandat et un nouveau conseil d'administration a été élu. Le conseil d'administration qui a achevé son mandat avait été élu en 2020 et a exercé ses fonctions pendant trois ans. Les candidats au conseil d'administration de 2023 ont été évalués en fonction d'un ensemble de compétences de gouvernance par la Commission électorale indépendante (CEI), s'agissant du premier conseil d'administration de l'ICM à être évalué et interviewé de cette façon avant une élection.

La CEI a été créée pour veiller à ce que le conseil d'administration de l'ICM regroupe des sages-femmes qui ont les compétences et les capacités nécessaires pour renforcer l'ICM et assurer

la pérennité de l'organisation. C'est la première fois qu'un conseil d'administration comprend un membre qui n'est pas une sage-femme et qui occupe le poste de trésorier. Cette élection a également appliqué une précédente décision du Conseil, à savoir la nomination d'un membre régional du conseil d'administration pour chacune des six régions de l'ICM, en plus du/de la président/e, du/de la vice-président/e et du/de la trésorier/ère, ce qui a permis d'améliorer l'équité entre les membres de l'ICM en supprimant les sous-régions et en garantissant un nombre égal de membres du conseil d'administration pour chaque région. Le poste de vice-président/e n'a pas été pourvu et le nouveau conseil d'administration a donc voté pour recommander au Conseil de supprimer le poste de vice-président/e à partir de juin 2024. Le Conseil étudiera cette recommandation lors de sa réunion annuelle de juin 2024.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANTS (JUN 2020 À JUN 2023)

Nom	Poste	Pays
Franka Cadée	Présidente	Pays-Bas
Sandra Oyarzo Torres	Vice-présidente	Chili
Vitor Varela	Trésorier	Portugal
Trude Thommesen	Europe du Nord	Norvège
Lisa Apini-Welcland (dimitié en junio de 2022)	Europe centrale	Allemagne
Victoria Vivilaki	Europe du Sud	Grèce
Florencia Francisconi	Amérique latine	Argentine
Pandora Hardtman	Amérique du Nord et Caraïbes	États-Unis et Guyane
Roa Altaweli	Méditerranée orientale	Arabie saoudite
Emi Nurjasmi Indomo	Asie du Sud-Est	Indonésie
Ann Kinnear	Pacifique occidentale	Australie
Fatoumata Maiga Dicko	Afrique francophone	Mali
Hilma Shikwambi	Afrique anglophone	Namibie

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (JUILLET À DÉCEMBRE 2023 ; ÉLUS POUR LA MANDATURE 2023-2026)

Nom	Poste	Pays
Sandra Oyarzo Torres	Présidente	Chili
Andrew Otiko	Trésorier	R.-U.
Olive Tengera	Membre du conseil d'administration pour la région Afrique	Rwanda
Samara Ferrara	Membre du conseil d'administration pour la région Amérique	Mexique
Lia Brigante	Membre du conseil d'administration de la région Europe	R.-U.
Farida Shah	Membre du conseil d'administration pour la région Méditerranée orientale	Pakistan
Laxmi Tamang	Membre du conseil d'administration pour la région Région Asie du Sud-Est	Népal
Alison Eddy	Membre du conseil d'administration pour la région du Pacifique occidental	Nouvelle-Zélande

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2023, l'ICM a organisé huit réunions du conseil d'administration, dont deux en personne. Ces réunions se sont concentrées sur toute une série de sujets importants visant à renforcer la croissance et l'impact de l'ICM, notamment l'examen des rapports trimestriels sur les finances et les risques, la mise à jour des documents de gouvernance, la préparation du congrès triennal et de la réunion du Conseil qui le précède, la discussion de nouveaux partenariats potentiels et l'approbation de l'adhésion d'une nouvelle AM : l'Association for Education, Research, and Development in Midwifery (AERDM) de Türkiye. Le nouveau conseil d'administration (élu en juin 2023) a également participé à diverses activités d'intégration et à des formations sur le plaidoyer et les communications, la gouvernance, la diversité, l'inclusion, etc.

RÉUNION DU CONSEIL

La réunion annuelle du Conseil de l'ICM s'est tenue du 07 au 09 juin 2023 à Bali, en Indonésie. Cette réunion du Conseil, la première en personne depuis six ans, a été pour l'ICM une excellente opportunité de célébrer ses succès et d'établir des priorités pour le prochain triennat. Quelque 154 délégués de 87 associations membres ont participé à la réunion du Conseil ainsi que 54 observateurs de 23 associations membres et le bureau central de l'ICM. De plus, 7 délégués du Conseil de 5 associations membres ont voté par voie électronique.

Le 1^{er} jour, les délégués ont voté pour accepter les mises à jour apportées aux énoncés de position de base sur divers sujets ayant trait à la pratique sage-femme. L'équipe de direction de l'ICM a également présenté des documents clés, tels que les rapports annuel et financier 2022 et le rapport triennal 2020-2023, qui ont été adoptés à l'unanimité par les délégués du Conseil. Les membres régionaux du conseil d'administration de chaque région de l'ICM ont alors fait des présentations sur leurs défis et leurs réalisations au cours de la période triennale.

Le 2^e jour, le Conseil a lancé des discussions visant à définir ses priorités stratégiques pour le prochain triennat (2024-2026). Ces discussions ont porté entre autres sur la façon d'atténuer l'impact des problèmes climatiques et humanitaires sur les sages-femmes et sur les résultats en matière de santé des mères et des nouveau-nés. Ces discussions ont porté entre autres sur l'Énoncé de position sur le changement climatique de l'ICM, ainsi que sur les recommandations formulées par les associations membres qui ont eu à relever de tels défis.

L'élection du nouveau conseil d'administration a eu lieu le dernier jour du Conseil. Les délégués du Conseil ont élu Sandra Oyarzo Torres comme nouvelle présidente de l'ICM et Andrew Otiko comme trésorier pour 2023-2026 et ont approuvé les membres régionaux du conseil d'administration proposés par chaque région. Le nouveau conseil d'administration s'est présenté au Conseil. Le Conseil a également discuté de la continuité des soins assurée par les sages-femmes et de l'importance de ce modèle de soins pour améliorer les résultats en matière de santé des femmes et des nouveau-nés, ainsi que de son impact sur les niveaux de satisfaction des femmes et des sages-femmes. Les résultats de la réunion du Conseil ont suscité l'enthousiasme et inspiré les participants pour les trois prochaines années.

LA COMMISSION ÉLECTORALE INDÉPENDANTE (CEI)

En 2022, le Conseil de l'ICM s'est mis d'accord pour nommer une Commission électorale indépendante (CEI) chargée d'évaluer les compétences en matière de gouvernance des candidats aux postes de membres du conseil d'administration de l'ICM avant le scrutin. Le travail de la CEI pour l'élection des membres du conseil d'administration de 2023 a porté ses fruits et un nouveau mécanisme a été établi pour les futures élections du conseil d'administration. Le mandat de la CEI intérimaire s'est achevé en juin 2023 et Catherine Collins-Fulea a remplacé Franka Cadée au poste de présidente de la CEI. Sylvia Hamata, de l'Independent Midwives Association of Namibia, a quitté la commission en février et Birte Harleve Lam, du Royal College of Midwives, a été intronisée en tant que nouveau membre en octobre 2023. Anna af Ugglas, de la Swedish Association of Midwives, et Farah Babaey, de l'Iran Scientific Association of Midwifery, continuent de siéger à la commission. La liste complète des membres actuels de la CEI figure ci-dessous à titre de référence.

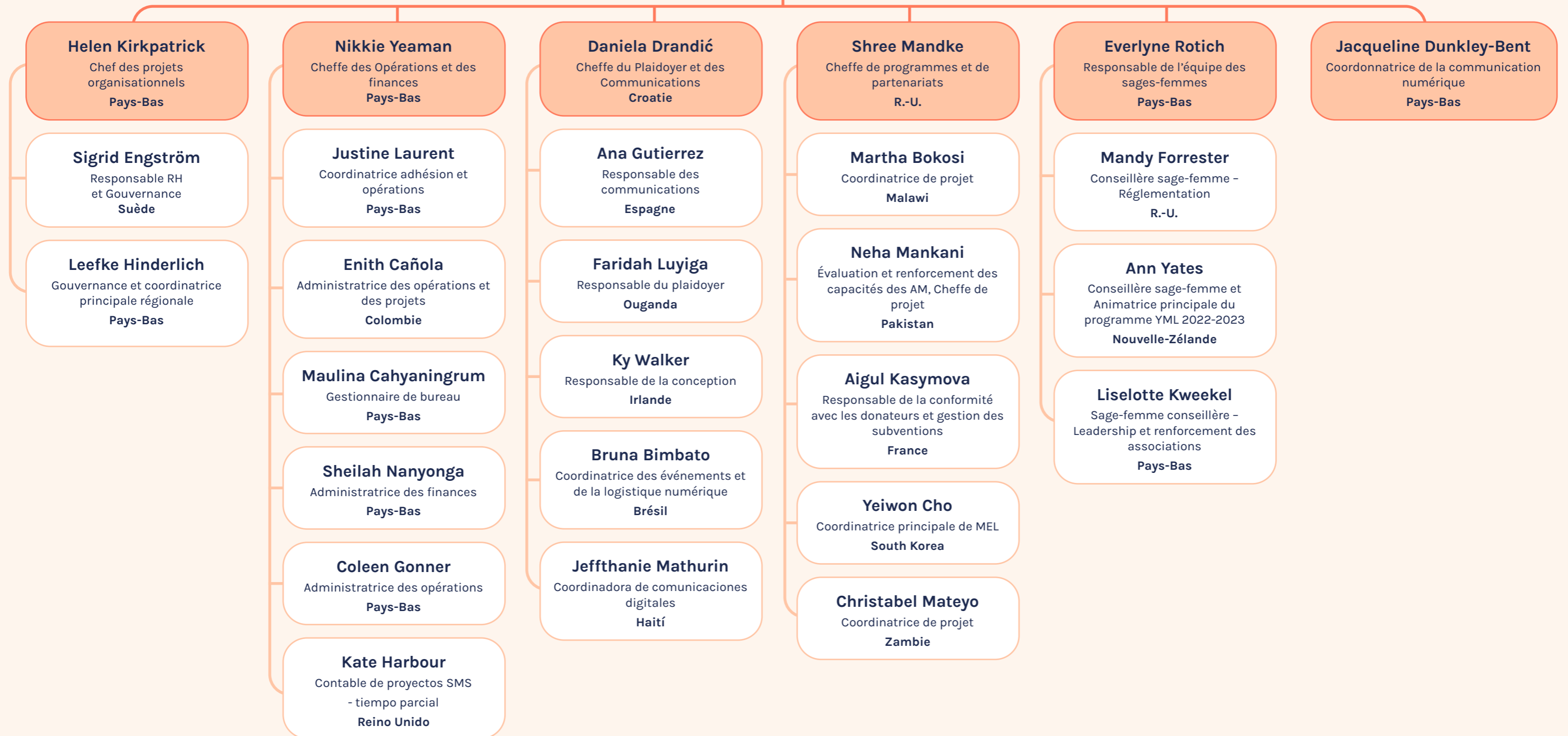
CEI 2022 - 2023			
Présidente intérimaire	Franka Cadée	Pays-Bas	Présidente de l'ICM 2017-2023
(Juin 2022 - juin 2023)	Farah Babaey	Royal Dutch Association of Midwives	Iran Scientific Association of Midwifery
Membre nommé en juin 2022	Catherine Collins-Fulea	Iran	Iran Scientific Association of Midwifery
Membre nommé en juin 2022 ; présidente depuis juin 2023	Anna af Ugglas	États-Unis d'Amérique	American College of Nurse-Midwives
Membre nommé en juin 2022	Sylvia Hamata	Suède	Swedish Association of Midwives
Membre nommé en octobre 2023	Birte Harleve Lam	Royaume-Uni	Royal College of Midwives

ÉQUIPE DU BUREAU CENTRAL DE L'ICM

Vous trouverez ci-dessous la liste de tous les membres du personnel en décembre 2023. Plus de la moitié d'entre eux sont basés au bureau central de l'ICM à La Haye, les autres travaillent à distance et sont basés dans différents pays. Certains travaillent également à temps partiel. En 2023, l'ICM a élargi son personnel pour inclure un nouveau poste de responsable axé sur les subventions et la conformité des donateurs et a embauché deux anciennes participantes au programme des Jeunes sages-femmes leaders (YML), Neha Mankani et Jeffthanie Mathurin. Ces anciennes élèves du programme YML occupent respectivement les postes de cheffe de projet, évaluation et renforcement de capacité des AM et de coordinatrice de la communication numérique.

L'ÉQUIPE DE L'ICM

Sally Pairman
Directrice générale



SAGE-FEMME EN CHEF DE L'ICM

« Chez l'ICM, nous dirigeons par l'exemple – nous recommandons à tous les pays et à toutes les régions de nommer une sage-femme en chef et pour l'ICM, la nomination de la professeure Dunkley-Bent est l'occasion de montrer comment ce rôle de leadership essentiel peut soutenir les sages-femmes et la pratique sage-femme dans nos 139 associations membres situées dans 119 pays. »

– Sally Pairman

En 2023, l'ICM a nommé la professeure Jacqueline Dunkley-Bent au poste de sage-femme en chef. Jacqueline a occupé le poste de Sage-femme en chef pour le National Health Service (NHS) (le service de santé britannique) en Angleterre de 2019 à 2023. Elle était entre autres chargée du développement et de la supervision de la croissance des structures nationales et régionales de la pratique sage-femme au sein du NHS. Jacqueline incarne un engagement inébranlable en faveur de la profession de sage-femme ; elle encourage les jeunes à envisager d'y faire carrière et plaide pour que les sages-femmes assument des rôles de premier plan dans les espaces de décision. Elle a également travaillé en tant que sage-femme clinicienne pendant toute la pandémie de COVID-19. En la nommant, l'ICM vise à démontrer son engagement envers le leadership de la pratique sage-femme, en soulignant l'importance de nommer et d'allouer des ressources à une sage-femme en chef qui a de bonnes relations et qui est capable de représenter la profession de sage-femme lors de forums nationaux, régionaux et internationaux partout dans le monde.

CONGRÈS TRIENNAL DE L'ICM 2023

« Le Congrès triennal a été une occasion majeure et unique de mettre en contact les sages-femmes du monde entier. »

– Représentant de Laerdal

Le 33^e Congrès triennal de l'ICM s'est tenu à Bali, en Indonésie, en juin 2023. Ce congrès de quatre jours, intitulé « À nouveau ensemble : des données probantes à la réalité » a célébré le retour aux réunions en personne pour présenter et discuter de recherches dans le domaine de la pratique sage-femme et de mises à jour, après une longue pause de six ans, dont trois marquées par la pandémie de COVID-19. Le Comité du programme scientifique et professionnel (SPPC) intérimaire 2023, formé par le conseil d'administration de l'ICM en décembre 2021, a élaboré un programme scientifique de qualité.

Le 33^e Congrès s'est appuyé sur le succès des congrès précédents et comprenait les 10 éléments interconnectés du Cadre professionnel de l'ICM (2021)², et s'est intéressé plus particulièrement

2 Le cadre professionnel de l'ICM se compose des dix éléments suivants : 1) la philosophie de la pratique sage-femme, 2) les compétences essentielles pour la pratique sage-femme, 3) la formation, 4) la réglementation, 5) les associations, 6) la recherche, 7) le modèle de pratique de continuité des soins sous la direction des sages-femmes, 8) le leadership, 9) l'environnement favorable, et 10) l'engagement envers l'égalité des sexes et la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (JEDI).

à l'impact de la COVID-19 sur les sages-femmes, les services de pratique de sage-femme et les femmes.

Le congrès a connu une forte participation avec un total de 2 475 délégués venus du monde entier, dont 841 (34 %) du Pacifique occidental, 640 (26 %) d'Europe, 391 (16 %) d'Asie du Sud-Est, 375 (15 %) d'Amérique, 176 (7 %) d'Afrique et 52 (2 %) de la Méditerranée orientale. Près d'un quart des délégués (492, soit 20 %) ont participé activement au programme du congrès en tant qu'intervenants, membres de groupes d'experts, animateurs d'ateliers ou présidents de discussions.

2,475 DELEGADOS DE TODO EL MUNDO

34% (841) du Pacifique occidental

26% (640) d'Europe

16% (391) d'Asie du Sud-Est

15% (375) d'Amérique

7% (176) d'Afrique

2% (52) de la Méditerranée orientale

L'ICM a accordé des bourses à 48 sages-femmes pour leur permettre de participer au 33^e congrès. Toutes les bénéficiaires de bourses étaient originaires de pays à revenu faible ou intermédiaire (PFR-PR), à l'exception d'une participante d'Afrique du Sud et de deux participantes de Türkiye. Les bénéficiaires de bourses avaient entre trois et 33 ans d'expérience du métier de sage-femme, soit 17 ans en moyenne. Dans le questionnaire distribué après le congrès, **les bénéficiaires de bourses ont affirmé que participer au Congrès triennal de l'ICM était important pour leur développement professionnel en tant que sages-femmes et qu'elles recommanderaient à leurs collègues d'y participer en personne.**

Au total, 1 182 résumés ont été soumis dans deux catégories : partage de la recherche en pratique sage-femme et partage des connaissances et de l'expertise en pratique sage-femme. C'est la première fois qu'un congrès demandait spécifiquement des propositions sur la pratique sage-femme autochtone et LGBTQ+. Tous les résumés ont fait l'objet d'une évaluation par des pairs en double aveugle par une équipe géographiquement diversifiée de 108 évaluateurs et ils ont été notés selon les critères suivants : a) un objectif clair, b) des enjeux pour la pratique sage-femme, c) les femmes et les familles, d) l'éducation, e) la recherche ou la politique selon le cas, f) les considérations éthiques, g) l'originalité, et h) la pertinence pour le public international du Congrès de l'ICM. Des évaluateurs des six régions de l'ICM ont participé à l'évaluation des propositions.

Les délégués ont pu assister à des sessions variées et interactives allant des plénières aux sessions de posters en passant par des ateliers en anglais, en français et en espagnol. Les deux sessions plénières intitulées « Répondre aux principales demandes des sages-femmes : pour une meilleure rémunération et un personnel sage-femme plus heureux et en meilleure santé » et « Les 100 prochaines années de l'ICM et de la profession de sage-femme : stratégies pour assurer un plus grand soutien, plus d'inclusivité et une meilleure représentation de notre communauté mondiale de sages-femmes » ont été les plus suivies. Les trois ateliers les plus fréquentés étaient : 1) Se réapproprier l'accouchement du siège par voie vaginale : atelier d'apprentissage pratique tiré de l'expérience et de la littérature, 2) Atelier de rotation manuelle et digitale du fœtus en présentation occipito-postérieure persistante pendant le travail, et 3) Atelier d'évitement de l'épisiotomie et des déchirures grâce à des positions d'accouchement favorables. 130 sessions ont eu lieu pendant le Congrès lui-même et le colloque d'une journée post-Congrès. Il est intéressant de noter qu'un peu plus de la moitié des participants au congrès (52 %) assistaient pour la première fois à un Congrès de l'ICM en personne.



À l'issue du congrès, les participants se sont montrés désireux de fournir un retour d'information puisqu'un tiers d'entre eux a répondu au questionnaire d'évaluation post-congrès. Les personnes qui ont répondu au questionnaire ont déclaré avoir participé au congrès pour plusieurs raisons : développement personnel (41,95 %), opportunité de parler ou de faire une présentation (27 %), attrait du programme scientifique (19,5 %) et possibilité de nouer des contacts avec d'autres sages-femmes (14 %). Les participants ont fait part d'expériences très positives lors du congrès et plus de 95 % d'entre eux se sont dits intéressés par le prochain Congrès de l'ICM à Lisbonne, au Portugal, en 2026.

L'ICM et les participants ont également réfléchi aux enseignements tirés pour le prochain congrès, notamment comment résoudre et prendre en compte les barrières linguistiques et les sensibilités culturelles parmi les participants de diverses origines afin d'éviter la stigmatisation et comment promouvoir une plus grande participation d'évaluateurs d'un plus grand nombre de régions de l'ICM, en particulier d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et de Méditerranée orientale. Le prochain congrès cherchera à élargir la liste des sujets qui ont été les plus suivis et les mieux accueillis, et à inclure davantage de sujets cliniques (p. ex. l'accouchement physiologique, la démedicalisation de l'accouchement, la santé néonatale, et l'intégration des enseignements des sages-femmes en exercice (p. ex. les sages-femmes ukrainiennes et haïtiennes, les orateurs pléniers qui ont parlé de leur travail dans des contextes humanitaires et de conflit)), qui ont particulièrement intéressé les participants.

L'ICM envisage également des stratégies pour commercialiser et promouvoir le congrès dans les pays où elle n'a pas d'AM afin d'atteindre un public plus large et de mettre en avant l'impact mondial des sages-femmes et le rôle de l'ICM à l'avenir.

Avancement des priorités

Le contenu et les mises à jour inclus dans le rapport annuel 2023 de l'ICM sont organisés autour des trois priorités stratégiques du Plan stratégique 2021-2023, et la priorité transversale, comme indiqué ci-dessous.

PS1: Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme ;

PS2: Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme ;

PS3: Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes ;

Priorité transversale : Promouvoir l'égalité des sexes en adoptant une optique de genre et en accordant la priorité au genre dans tous les éléments du plan stratégique .

PRIORITÉ 1 : FAVORISER L'INNOVATION ET LA DURABILITÉ POUR L'AVENIR DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

Résultat attendu 1.1: L'ICM devient une organisation pérenne et innovante qui répond aux besoins de capacités de ses membres

Résultat attendu 1.2: L'ICM devient plus réactive et plus créative en matière de renforcement des capacités de ses membres

L'innovation et la pérennité sont deux éléments essentiels pour l'avenir à long terme de l'ICM et de la profession de sage-femme. C'est pourquoi l'ICM continue à renforcer les structures et systèmes critiques de l'organisation, à examiner sa responsabilité environnementale et sociale et à diversifier ses sources de revenus. Dans le même temps, l'ICM travaille avec ses AM et les sages-femmes pour renforcer les capacités et promouvoir la pérennité de la profession de sage-femme et son impact à travers le monde.

1.1. PÉRENNITÉ ET INNOVATION DE L'ICM

Tout au long de l'année 2023, l'ICM a travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans et de systèmes visant à gérer la pérennité et la résilience, ce qui a contribué à accroître la transparence et la redevabilité au sein de l'organisation. L'innovation s'aligne sur ces plans et systèmes et joue un rôle critique. En se positionnant de manière à s'adapter, à évoluer et à créer de nouvelles idées pour concrétiser le progrès, l'ICM aura les moyens de poursuivre son travail à fort impact.

Financer la croissance de l'ICM

Depuis la contribution initiale de Direct Relief jusqu'aux généreux fonds accordés par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF), les donateurs ont fourni à l'ICM le financement de base nécessaire pour lui permettre de mettre en œuvre le plan stratégique 2021-2023 et de jeter des bases solides pour la croissance future. À partir de 2023, la base de financement de l'ICM s'est diversifiée pour inclure les cotisations des membres, des fonds autogénérés et des revenus de donateurs. L'ICM continue à rechercher d'autres investisseurs et est impatiente d'explorer des partenariats avec de nouveaux bailleurs en 2024. Les montants exacts des contributions pour 2023 figurent dans la section « Résumé budgétaire » du présent rapport.



Systèmes et processus internes pour la gouvernance et le fonctionnement

Des structures de gouvernance et des capacités organisationnelles solides sont essentielles pour assurer le succès de l'ICM. Ces structures permettent à l'ICM de rester à l'écoute des besoins de ses membres tout en œuvrant efficacement pour renforcer son impact. Les initiatives détaillées ci-dessous sont axées sur la concrétisation de la justice, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (JEDI), l'amélioration de la viabilité financière et l'harmonisation des approches régionales pour renforcer nos systèmes internes et simplifier nos processus en vue de mener à bien nos priorités stratégiques.

Plan de pérennité

En 2022, l'ICM a élaboré et lancé un solide plan de pérennité qu'elle a mis en œuvre tout au long de l'année 2023 dans toute l'organisation. En 2023, l'ICM s'est basée sur ce plan de pérennité pour mettre en œuvre son nouveau plan stratégique 2024-2026 qui a servi de cadre pour

tenter d'assurer notre financement et notre longévité. Les nouveaux piliers stratégiques du plan 2024-2026 de l'ICM incluent 1) Favoriser l'innovation, le leadership et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme, 2) Soutenir le déploiement et la mise en œuvre continue du Cadre professionnel de l'ICM, 3) Collaborer avec des partenaires pour développer le mouvement en faveur de la profession de sage-femme et renforcer le rôle des sages-femmes en tant que prestataires de soins de santé compétentes et respectées qui placent la voix des femmes sur le devant de la scène, et 4) Travailler en partenariat pour veiller à ce que les associations membres soient prêtes et bien placées pour répondre aux crises humanitaires et climatiques émergentes. En définitive, le plan de pérennité contribue à la réalisation de la mission de l'ICM et à son rôle de soutien aux AM pour assurer leur avenir.

Approche régionale

L'approche régionale de l'ICM est un mécanisme à plusieurs volets visant à soutenir la mise en œuvre des éléments du cadre professionnel de l'ICM aux niveaux régional et national.



L'ICM a développé son approche régionale dans le but spécifique de renforcer les régions en organisant régulièrement des réunions et des ateliers régionaux, en collaborant et en communiquant avec les AM régionales et les membres du conseil d'administration pour développer la profession de manière cohérente, partager les connaissances et mettre en place des réseaux et des communautés de pratique. L'approche régionale s'articule autour de la Définition et du champ des compétences de la sage-femme et du Cadre professionnel de l'ICM sur lesquels se greffent les politiques nationales et régionales en matière de santé maternelle et de formation des sages-femmes. L'approche régionale encourage les AM et les sages-femmes travaillant dans les domaines de la formation, de la réglementation, de la recherche, de la pratique et du leadership à partager et à apprendre les meilleures pratiques et des solutions pragmatiques aux défis régionaux et nationaux, à briser les cloisonnements et à établir des relations avec leurs collègues de l'UNFPA et de l'OMS dans les régions. Ce travail met en évidence les contributions des sages-femmes à la santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent (SSRMNA) tout en fournissant aux régions

l'infrastructure nécessaire pour partager leur objectif commun et leurs différences collectives dans un espace positif. Au bout du compte, l'approche régionale assure que les priorités stratégiques de l'ICM sont mises en œuvre dans les différentes régions et pays.

L'infrastructure mise en place par l'ICM pour mettre en œuvre son approche régionale inclut six comités professionnels régionaux (CPR) qui se réunissent régulièrement entre un et trois mois (pour plus d'informations, voir la section ci-dessous consacrée aux CPR) et six équipes régionales du bureau central (HORT), qui ont pour rôle d'apporter leur soutien aux six membres régionaux du conseil d'administration et aux CPR en nouant des relations avec les AM régionales pour connaître et comprendre les différences et priorités régionales. Des réunions et des ateliers régionaux sont organisés régulièrement en ligne et des conférences régionales au cours desquelles seront organisées des réunions régionales en personne débuteront en 2024. Cette approche régionale a également pour but d'inclure les groupes de femmes nationaux qui travaillent à l'amélioration des services de SSRMNA, les responsables des systèmes de santé, les décideurs politiques, les partenaires

des Nations Unies, ainsi que les formateurs, les organismes de réglementation et les chercheurs dans le domaine de la pratique de la sage-femme.

Cette approche régionale ne bénéficie pas uniquement aux AM. Grâce aux canaux de communication de l'ICM, au Congrès triennal et aux conférences régionales, les sages-femmes de tous les pays, et en particulier celles qui vivent dans des pays sans AM, auront la possibilité de renforcer leurs capacités.

Comités professionnels régionaux (CPR)

Ces comités ont pour objectif d'aider l'ICM à renforcer la profession de sage-femme au niveau régional, conformément au cadre professionnel de l'ICM. Chaque comité est composé de dix membres, dont deux sages-femmes pour chacune des catégories suivantes : formatrices de sages-femmes, organisme de réglementation des sages-femmes, chercheurs en pratique sage-femme, sages-femmes cliniciennes, et une sage-femme leader en devenir. Les membres ont été sélectionnés à partir des réponses à un appel à manifestation d'intérêt. De plus, un membre de l'équipe régionale du bureau central siègera à chaque comité en tant que membre à part entière, portant le nombre de membres à dix. Les comités sont volontaires et n'ont aucune responsabilité ni aucun mandat de gouvernance. Ils contribuent à nouer des relations de travail positives et à établir des réseaux entre les formateurs de sages-femmes, les organismes de réglementation des sages-femmes, les chercheurs en pratique sage-femme, les leaders en devenir et les associations de sages-femmes au sein des pays et des régions.

Les CPR aident à communiquer et à mettre en œuvre les plans de travail de l'ICM visant à renforcer la formation, la réglementation, la recherche, le leadership et la pratique des

sages-femmes dans les six régions de l'ICM et entre elles. Ils servent également de viviers d'experts pour les équipes régionales du bureau central de l'ICM et les membres du conseil d'administration, et représentent l'ICM si besoin est. En 2023, tous les CPR avaient nommé un/e président/e qui planifie actuellement le travail du CPR en collaboration avec l'équipe régionale du bureau central et le membre régional du conseil d'administration, conformément aux priorités stratégiques de l'ICM.

Plan en matière d'égalité des genres, de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion (G-JEDI)

En 2022, l'ICM a officialisé un plan et une feuille de route pour le travail de l'organisation en matière de G-JEDI. Ce plan, dont la mise en œuvre a commencé en 2023, vise à énoncer notre position sur le genre et la JEDI, la diversité du personnel, l'égalité des sexes et les droits, et les groupes marginalisés. Le plan se concentre sur des lignes directrices pour l'intégration de mesures et comprend divers points d'action à mettre en œuvre.

En 2023, dans le cadre de cette feuille de route et de l'engagement de l'équipe en matière de genre et de JEDI, l'ICM a mené la première enquête sur la diversité auprès de son personnel (c'est-à-dire les employés, les prestataires extérieurs et les consultants à long terme). Les réponses étaient anonymes et la participation volontaire. Cette enquête avait pour but de comprendre où se situait actuellement l'ICM en matière de G-JEDI et de guider le développement d'une stratégie sur la diversité en 2024, y compris des objectifs et un plan visant à combler les lacunes identifiées. L'enquête a révélé que le personnel de l'ICM compte 20 nationalités et parle 24 langues.

Tout au long de l'année, l'ICM a continué à grossir et a recruté plusieurs membres du personnel pour l'équipe du bureau central. Toutes les personnes qui ont participé au

recrutement ont été encouragées à évaluer leurs éventuels préjugés inconscients à l'aide des tests Harvard Bias. Actuellement, l'équipe du bureau central de l'ICM compte des membres du personnel de chacune des six régions. Vous trouverez des informations supplémentaires sur le travail réalisé par l'ICM sur le G-JEDI pendant 2023, notamment sur ses efforts de plaidoyer et de communication, dans d'autres sections de ce rapport.

WithWomen

En 2019, l'ICM a lancé WithWomen une filiale caritative sans capital de départ. WithWomen est constituée conformément à la loi des Pays-Bas et exerce ses activités depuis les bureaux de l'ICM, cette dernière faisant office de trésorière du conseil d'administration.

WithWomen est une organisation caritative en plein essor dont l'objectif est de collecter des fonds pour les sages-femmes et l'ICM. Pendant les fêtes de fin d'année 2023, WithWomen a travaillé avec les anciens élèves de YML, les encourageant à soumettre des propositions de projets qui seraient présentés dans le cadre d'une campagne de collecte de dons de WithWomen. Parmi les propositions, deux projets YML axés sur les soins respectueux et la prévention des grossesses chez les adolescentes en Ouganda ont été sélectionnés, et une campagne de dons a été organisée de décembre 2023 à janvier 2024.

1.2 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ASSOCIATIONS MEMBRES (AM)

Le renforcement des capacités des AM est au cœur de la mission de l'ICM. Cet engagement repose sur une compréhension approfondie de l'importance de la localisation, du soutien des sages-femmes et de la nécessité de leur confier les rôles. Au bout du compte, ce processus

garantit la pérennité des AM. Les principaux aspects du travail de l'ICM sont décrits ci-dessous.

Réunions et ateliers régionaux

Les réunions et ateliers régionaux réunissent des représentants des AM d'une région donnée pour une discussion de groupe en ligne sur Zoom. L'organisation de ces réunions, y compris l'ordre du jour et les thèmes des ateliers sont définis en collaboration avec les HORT et les membres du conseil d'administration de l'ICM. En 2023, l'ICM a organisé une série de réunions régionales en personne lors du congrès triennal de juin à Bali ainsi qu'un deuxième groupe de réunions en ligne en octobre 2023.

Chaque réunion a donné lieu à des discussions thématiques et plus générales. La réunion d'octobre a été suivie d'un atelier présentant la note d'orientation de l'ICM sur l'investissement dans les AM, ainsi que des recommandations sur son utilisation. Les résultats préliminaires de cette note d'orientation avaient déjà été partagés avec les partenaires lors du congrès de Bali. Les partenaires qui se sont engagés à investir dans les AM sont la Sida, la BMGF, la Maternity Foundation, l'UNFPA, Direct Relief et WRA.

Les réunions régionales sont très utiles pour partager de nouveaux outils et informations avec et entre les AM de chaque région. De plus, elles offrent la possibilité de recueillir des informations auprès des AM sur leur contexte, de créer un lieu de soutien mutuel pour ces dernières et d'identifier comment l'ICM peut les aider et renforcer leurs capacités.

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION SUR LES RÉUNIONS RÉGIONALES

Région	Nombre de participants au T3 (2023)
Afrique	49
Amérique	38
Méditerranée orientale	24
Europe	30
Asie du Sud-est	17
Pacifique occidentale	22
TOTAL	180

Au total, 60 % des répondants étaient des membres du conseil d'administration des AM, tandis que 40 % étaient des sages-femmes individuelles membres de l'AM. 90 % des répondants ont estimé que les thèmes abordés étaient adaptés à leur région, ce qui témoigne de l'engagement de l'organisation à veiller à ce que les AM reçoivent le soutien dont elles ont besoin dans le cadre d'une approche contextualisée et spécifique à leur région.

Appropriation locale et renforcement des associations par le jumelage

Le projet pilote Twin to Win (jumeler pour gagner) a été lancé en 2022 avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates. Le programme permet aux AM de contextes similaires d'établir des liens et de travailler en partenariat, pour renforcer l'impact de leurs associations. Twin to Win a été mis en œuvre par des AM dans six pays : le Costa Rica, le Guatemala, le Burundi, le Mali, le Sénégal et l'Ouganda et le nombre de

membres dans ces associations a augmenté grâce à ces partenariats d'apprentissage mutuel.

En Ouganda et au Burundi, les AM ont pu obtenir le soutien de parties prenantes pour financer des activités clés et mettre en place un réseau d'AM d'Afrique de l'Est afin de faciliter le partage des connaissances, l'apprentissage mutuel et l'élaboration de politiques dans les pays d'Afrique de l'Est. La présidente de l'association membre du Burundi a effectué une visite d'échange en Ouganda pour contribuer à renforcer le partenariat.

Au Mali et au Sénégal, les AM ont conçu une proposition en commun visant à sensibiliser le public au travail des sages-femmes, qui a ensuite été financée par l'UNFPA. La création et présentation de plus de 30 vidéos pédagogiques dans les salles d'attente de centres de soins et d'établissements de santé s'est avérée être une stratégie de sensibilisation efficace pour promouvoir leur travail. Au Costa Rica, les AM ont effectué des visites d'établissements de santé pour sensibiliser la communauté à la pratique sage-femme. Une AM sénégalaise a demandé et a obtenu un financement de démarrage de Twin to Win pour développer son propre site web. Au Guatemala, une initiative du même type a été mise en place : les membres ont pu télécharger des données sanitaires sur le nouveau site web afin de démontrer la portée et l'étendue de leur impact. Les AM du Mali, du Sénégal, du Burundi et d'Ouganda ont également créé des articles promotionnels comme des t-shirts et des foulards, afin de promouvoir leur travail, et le produit de la vente a été réinvesti pour soutenir de futurs programmes de sensibilisation.

En novembre, l'ICM a rencontré tous les participants de Twin to Win à Casablanca, au Maroc, pour discuter des progrès, partager les meilleures pratiques et planifier les activités pour 2024. Au cours de cette formation, les participants ont visité l'Association Marocaine

des Sages-Femmes (AMSF), ce qui leur a permis d'observer le travail d'une autre AM. Au cours de cette visite, des sessions d'apprentissage portant sur la mesure, l'évaluation et l'apprentissage, le plaidoyer pour améliorer l'impact ainsi que sur les communications numériques ont également été organisés. Les participants ont enregistré des vidéos de leurs projets de partenariat, un moyen très convaincant de mettre en avant leur travail afin que d'autres puissent s'en inspirer.

Au cours de l'atelier, l'ICM a identifié quatre participants qui s'inscriront à un programme de formation de neuf mois en 2024 pour devenir des experts en jumelage. Une fois formés, ces experts seront chargés d'aider leurs AM à renforcer leurs capacités pour développer des projets de jumelage avec d'autres AM. Par exemple, les experts œuvrent au renforcement des capacités de leur propre association par le biais de leur participation à Twin to Win, mais la formation vise à leur apprendre à faciliter un projet de jumelage entre deux autres AM. Cette façon de transférer les connaissances et l'appropriation du projet encourage le leadership local et la pérennité du projet.

Un atelier de groupe organisé à Casablanca a beaucoup motivé l'équipe du projet Twin to Win qui est prête à démarrer ses activités en 2024. Au Burundi, il est notamment prévu d'organiser un gala de collecte de fonds, d'effectuer des visites d'échange avec l'Ouganda et d'organiser des événements permettant aux sages-femmes de différentes générations d'échanger sur leurs compétences et leurs expériences. Au Mali et au Sénégal, les AM souhaitent mettre à l'échelle leur initiative de vidéos promotionnelles grâce à un financement supplémentaire de l'UNFPA. Au Guatemala et en Ouganda, les AM s'engagent à améliorer leur visibilité par le biais de blogs, de webinaires et de matériel promotionnel. L'ICM continuera à fournir son soutien et son expertise à ses AM afin qu'elles puissent mener à bien les nombreuses activités ambitieuses prévues pour l'année à venir.



Atelier Twin to Win sur le plaidoyer

L'ICM a organisé un atelier sur le plaidoyer à Casablanca, au Maroc, intitulé « Approches de plaidoyer pour les sages-femmes et la pratique sage-femme » pour six AM participant au programme Twin-to-Win. Parmi les participants figuraient des représentants de l'Ouganda, du Burundi, du Sénégal, du Mali, du Guatemala et du Costa Rica. Au cours de la session, les participants ont eu l'occasion d'explorer les capacités de leur AM. Il s'agissait notamment d'explorer divers thèmes de plaidoyer, d'identifier et d'organiser des ateliers sur les besoins clés en matière de plaidoyer dans des contextes spécifiques, y compris l'utilisation du plaidoyer pour la collecte de fonds et l'expansion des projets. L'atelier a également présenté le Global Midwives' Hub, une ressource de données numériques créée par l'ICM et Direct Relief pour les sages-femmes et leurs associations.

Subventions d'urgence

Suite à une catastrophe naturelle ou à l'éclatement d'un conflit, l'ICM contacte les AM des zones et pays concernés pour exprimer sa solidarité, demander des informations sur la manière dont les sages-femmes sont touchées et font face à la crise, comprendre comment les services de SSRMNA sont affectés, et voir comment elle peut apporter son soutien aux AM afin de veiller à ce que les femmes et les nouveau-nés obtiennent les soins dont ils ont besoin. L'ICM a mobilisé des fonds pour les AM au Malawi, en Afghanistan, au Maroc, en Türkiye et en Israël par l'intermédiaire de Direct Relief suite aux catastrophes qui ont frappé ces pays. Depuis le début de la guerre à Gaza, l'ICM est en contact avec notre AM en Palestine et s'efforce de faciliter les relations avec les bailleurs de fonds et d'évaluer les besoins des sages-femmes dans le pays. En ce qui concerne l'Ukraine, l'ICM a collaboré avec Direct Relief et Every Mother Counts pour fournir un financement prévisionnel aux AM des pays voisins, notamment la Hongrie, la Roumanie et l'Estonie, qui apportaient leur soutien aux réfugiés ukrainiens. L'ICM a également pris contact avec les AM et leur a adressé des déclarations de soutien à la suite des crises survenues en Afghanistan, en Israël, au Malawi, au Maroc, en Palestine et en Türkiye. Des informations complémentaires sont fournies ci-dessous.

Türkiye

En 2023, une série de tremblements de terre a coûté la vie à plus de 50 000 personnes en Türkiye et en Syrie. Il s'agissait des pires tremblements de terre jamais recensés dans la région depuis vingt ans. Travaillant sur la réponse en collaboration étroite avec la Turkish Midwives Association, l'ICM s'est mise en rapport avec Direct Relief pour obtenir un financement d'urgence permettant à l'AM d'apporter un soutien aux femmes, aux mères,



aux nouveau-nés et aux familles dans les cinq principales villes touchées par la catastrophe. Ce financement a donné lieu à trois projets qui ont chacun joué un rôle vital dans la réponse à la crise. Le premier projet consistait à dresser une liste de sages-femmes et d'élèves sages-femmes qui avaient perdu leur maison ou avaient été gravement touchées par les tremblements de terre, et à leur offrir une allocation financière pour les aider à subvenir à leurs besoins immédiats. L'AM a également utilisé ces fonds pour distribuer 1 100 trousseaux d'hygiène féminine et 1 100 trousseaux d'hygiène pour les mères.

Dans le cadre de ce financement, l'AM organisera un colloque sur les catastrophes et la santé reproductive en mars 2024. Dans le cadre de la planification du colloque, des éléments d'apprentissage qui couvriront la formation des formateurs en santé reproductive au cours de catastrophes ont été définis. Cette formation sera dispensée gratuitement. Tous les participants recevront une attestation de formation de formateur. Toutes les sages-femmes qui reçoivent une attestation de



formation de formateur sont censées dispenser une formation en santé reproductive, avec les mères, dans au moins trois régions où se trouvent des villes de tentes. La formation comprendra également un volet en ligne, qui permettra aux sages-femmes et aux mères de recevoir un retour et un soutien. L'ICM a activement collaboré avec l'AM et apportera également soutien et conseils dans le cadre de plateforme en ligne.

Maroc

Depuis 33 ans, l'ICM et l'Association Marocaine des Sages-Femmes (AMSF) travaillent en étroite collaboration pour promouvoir la profession de sage-femme au Maroc. Après un violent séisme au Maroc, l'ICM et l'AMSF se sont associées à Direct Relief pour aider les sages-femmes à fournir des services de santé d'urgence aux femmes enceintes et allaitantes. Elles ont notamment mis en place des caravanes médicales dans les zones sinistrées comme Ouarzazate, Guelmim Ouednoute et Marrakech/Chichaoua et ont dispensé des soins de sage-femme aux personnes qui en avaient le plus besoin. L'AMSF a reçu des fonds de Direct

Relief pour mettre en place des caravanes médicales et pour l'aider à se préparer aux crises humanitaires et à y répondre. L'ICM a financé une caravane médicale supplémentaire et développe actuellement un programme de formation des formateurs et un atelier de plaidoyer pour les sages-femmes de l'AMSF. Cette initiative a aidé à assurer la continuité des services de santé reproductive en pleine catastrophe naturelle.

En plus de ce soutien, l'ICM reste pour l'AMSF un important partenaire de réflexion qui l'aide à renforcer ses capacités de plaidoyer. Étant donné qu'au Maroc, les politiques en place limitent le champ des compétences des sages-femmes, l'ICM a aidé l'AMSF à plaider en faveur de changements politiques qui favorisent l'élargissement du champ des compétences des sages-femmes. L'AMSF espère que ces efforts de plaidoyer conduiront à l'élargissement du champ des compétences des sages-femmes dans le cadre du nouveau plan sanitaire stratégique 2024-2026 du gouvernement. L'ICM a également aidé l'AMSF à gérer des partenariats, tels que les groupes d'initiatives communes, qui ont joué un rôle important pour

soutenir le développement socio-économique des sages-femmes travaillant dans des zones rurales et difficiles d'accès. Tout au long de cette année, l'AMSF et l'ICM ont animé d'importants moments de sensibilisation comme la Journée internationale de la sage-femme, afin de promouvoir la visibilité de la profession de sage-femme, de solliciter les commentaires de ses membres et de mettre en évidence leurs précieuses contributions à l'amélioration du secteur de la santé au Maroc.

Ukraine

Pendant les conflits et les situations humanitaires, les femmes doivent bénéficier de la continuité des soins assurée par la sage-femme, où qu'elles se trouvent. Pour s'en assurer, les AM doivent plaider en faveur de l'inclusion des sages-femmes dans la planification et le déploiement des services de santé d'urgence. L'ICM a travaillé en collaboration étroite avec la Midwives' Association of Ukraine et l'Ukrainian Midwives Union (UMU) pour renforcer leurs capacités de plaidoyer et s'assurer qu'elles sont en mesure de défendre efficacement la profession de sage-femme tout en aidant leurs membres à continuer à fournir un accès à des soins de qualité aux personnes qui en ont besoin. De plus, ces deux entités se sont rapprochées petit à petit pour former des organismes de représentation des sages-femmes en Ukraine. L'ICM collabore avec les deux entités afin que les sages-femmes d'Ukraine parlent d'une seule voix avant de faire une demande d'adhésion à l'ICM.

La Midwives' Association of Ukraine a participé au Congrès triennal de l'ICM à Bali pour nouer des liens avec d'autres sages-femmes, échanger et apprendre. L'Ukrainian Midwives Union (UMU) a été fondée au milieu de l'année 2023 ; elle fournit des services de conseil aux femmes enceintes et ménopausées et espère étendre son programme aux adolescentes en 2024.

Renforcement des capacités

Bangladesh

« L'ICM nous offre un espace de dialogue. Elle ne se contente pas de nous dire, faites ceci, faites cela. Elle tient compte de nos opinions. Elle nous donne les moyens de travailler de manière indépendante. J'en suis très honorée et très reconnaissante. »

-Sharmin Shobnom Joya, cheffe de projet, Bangladesh Midwifery Society (BMS)

Après la visite de l'ICM, j'entrevois une lueur d'espoir et une progression future pour la BMS afin de soutenir la Société et d'autonomiser les sages-femmes. Nous avons réussi à entrer en contact avec des responsables politiques pour la première fois en cinq ans. C'est un immense succès pour nous. La directrice générale des soins infirmiers et de sage-femme a pris plusieurs engagements à l'égard de la BMS, qui nous aideront à poursuivre notre développement.

-Sharmin Shobnom Joya, cheffe de projet, Bangladesh Midwifery Society (BMS)





La Bangladesh Midwifery Society (BMS), la seule AM professionnelle au Bangladesh, compte actuellement 2 557 membres travaillant dans des établissements publics et 400 membres travaillant dans des situations de crise humanitaire. En 2023, l'ICM est devenue une partenaire de mise en œuvre de l'UNFPA au Bangladesh, chargée de soutenir la BMS. L'ICM a également apporté des fonds supplémentaires pour soutenir le renforcement de la BMS avec l'aide d'une subvention de la Fondation Bill & Melinda Gates. Ce partenariat est un exemple de coalition d'organisations qui travaillent ensemble pour soutenir une AM nationale.

Cette année, la BMS a investi dans le renforcement institutionnel. Cela consistait notamment à élargir ses services, soutenir le développement de la prochaine génération de dirigeants et travailler en partenariat avec l'ICM pour concevoir et animer ensemble un atelier sur le leadership et la gouvernance pour les membres exécutifs de la BMS, ainsi qu'un atelier de plaidoyer SMART pour renforcer la capacité de plaidoyer de la BMS et des principales parties prenantes. Les ateliers se sont concentrés sur le plaidoyer SMART et sur la manière de l'utiliser pour susciter le changement et défendre les priorités clés de la profession de sage-femme au Bangladesh. 60 membres de la BMS ont assisté

à cet atelier de plaidoyer, y compris la directrice générale des soins infirmiers et de sage-femme du Bangladesh. Le maintien de cette relation essentielle a conduit la DG à s'engager à augmenter le nombre de sages-femmes à 5 000 d'ici à 2024 et à 22 000 d'ici à 2030. Cet engagement est la conséquence directe des efforts de plaidoyer de la BMS et du partenariat avec l'ICM, qui vise à améliorer l'employabilité des sages-femmes à l'issue de leur formation. Actuellement, de nombreuses sages-femmes terminent leur formation, mais ne sont pas recrutées par le système de santé. La BMS a également cherché à nouer des partenariats avec le soutien de l'ICM. Par exemple, la BMS et l'ICM ont eu la chance d'être les invitées d'honneur d'un atelier organisé par la National Liver Foundation du Bangladesh sur le rôle que peuvent jouer les sages-femmes pour prévenir la transmission de l'hépatite B de la mère à l'enfant. Vous pouvez visionner ici les moments forts de la visite.

Ce travail s'appuie sur le succès d'un projet de jumelage, soutenu par l'UNFPA, entre la BMS et le Royal College of Midwives (RCM) du Royaume-Uni. Rien qu'en 2023, la BMS a recruté 10 YML. Elle a également apporté son soutien à 53 jeunes sages-femmes au Bangladesh qui

ont bénéficié de coaching, de formation et de mentorat.

Kirghizstan

« J'ai hâte de voir les participantes utiliser leurs nouvelles compétences pour mettre en avant les problèmes auxquels sont confrontées les sages-femmes et la profession de sage-femme au Kirghizstan. J'espère que beaucoup d'autres membres, dans d'autres régions du Kirghizstan, bénéficieront d'une formation similaire afin qu'en tant que sages-femmes et porte-paroles, nous puissions réclamer d'une voix plus forte et plus déterminée des améliorations en matière de politiques et des financements plus importants pour les sages-femmes et la pratique sage-femme. »

-Asel Orozalieva, directrice exécutive de la KAM

La Kyrgyz Alliance of Midwives (KAM) et l'ICM ont organisé un atelier conjoint sur les compétences en matière de plaidoyer en novembre 2023. Cet atelier, qui s'est déroulé à Bishkek, dans la capitale kirghize, portait sur le soutien aux sages-femmes en tant que porte-parole et soulignait à quel point il est essentiel que les sages-femmes fassent entendre leur voix pour promouvoir l'amélioration de la pratique sage-femme au Kirghizstan. L'atelier a abordé des sujets tels que la pénurie de sages-femmes, l'absence de politiques nationales fortes pour les sages-femmes, leur champ de compétences limité, le manque de respect sur le lieu de travail, la formation insuffisante et le manque d'opportunités d'occuper des postes de leadership. En axant ses efforts de plaidoyer sur le cadre professionnel de l'ICM, la KAM a œuvré pour défendre ces questions et faire progresser la profession de sage-femme dans le pays.

La KAM a également travaillé à l'amélioration du cadre législatif pour les sages-femmes indépendantes. Les sages-femmes de la KAM ont participé à des équipes pluridisciplinaires

chargées d'élaborer les documents réglementaires. L'association a également révisé et confirmé son Catalogue des compétences des sages-femmes et son Code de déontologie afin qu'ils s'alignent sur les normes de l'ICM. Pendant toute l'année 2023, l'ICM a travaillé aux côtés de la KAM pour lui fournir un soutien technique pour la traduction et le développement interne de l'outil d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT), et pour mesurer et évaluer sa mise en œuvre.

Malawi

Au fil des ans, le soutien et l'assistance de l'ICM ont influencé la trajectoire de croissance de l'Association des sages-femmes du Malawi, lui permettant d'attirer des investissements directs de la part de donateurs. Par le passé, l'ICM agissait comme un intermédiaire pour l'AM, mais grâce au renforcement de ses capacités et à ses efforts pour assurer sa pérennité, l'AM a reçu cette année un financement direct du Rotary International. L'ICM continue de lui offrir un soutien en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) et de renforcer l'association en insistant sur la localisation. L'ICM est fière des réalisations de l'AM concernant sa pérennité.

Nominations de sages-femmes en chef (Suède, Australie, Nouvelle-Zélande, Zambie et Chili)

L'ICM recommande aux ministères de la Santé d'inclure le poste de sage-femme en chef dans leur organigramme. Les sages-femmes en chef sont nommées par les autorités sanitaires nationales en tant qu'expertes en pratique sage-femme et leaders de la profession. Le poste de sage-femme en chef est relativement récent pour la profession et est généralement occupé par une sage-femme expérimentée et de haut niveau au sein d'un système de santé, d'un bureau gouvernemental, d'une AM ou d'une

ONG. Une sage-femme en chef a généralement une fonction exécutive ; elle dirige et fait des recommandations sur les contributions des sages-femmes aux résultats de santé maternelle et sur les expériences des femmes et des bébés, ainsi que sur les politiques, pratiques et normes de pratique sage-femme au sein d'une organisation de soins de santé ou au niveau d'un système de soins de santé plus large. Elles dirigent les sages-femmes et la profession de sage-femme, défendent et font progresser les soins de pratique sage-femme, et collaborent avec les AM dans les pays et avec d'autres responsables des soins de santé afin de promouvoir une prestation de services de SSRMNA de qualité. Les sages-femmes en chef travaillent au niveau national sur des politiques visant à promouvoir la sécurité et l'égalité concernant l'accès et les résultats en matière de santé, remédier aux lacunes, mettre en œuvre des programmes d'amélioration de la qualité et promouvoir des pratiques de soins de qualité. Les sages-femmes en chef dirigent également les efforts de plaidoyer en étroite collaboration avec les AM afin de promouvoir la profession de sage-femme au niveau national.

En 2023, la Swedish Association of Midwives (SAM) a été fière d'annoncer la nomination de Susanne Åhlund au poste de sage-femme en chef. Comme le reconnaît le gouvernement suédois, cette nomination doit beaucoup aux efforts de plaidoyer de l'ICM. Susanne est basée à l'Office national de la santé et du bien-être, et la SAM s'engage à collaborer avec elle, ce qui favorisera les réalisations dans tout le pays.

Cette année, l'ICM a également célébré la nomination de sages-femmes en chef en Zambie, en Nouvelle-Zélande et en Australie. Cela inclut également la nomination d'une directrice adjointe des soins infirmiers et de sage-femme en Zambie, qui est le premier poste de ce type au sein de la direction des soins infirmiers et de sage-femme. En Australie, l'Australian College of Midwives a créé son premier poste de sage-femme en chef. Ces nominations contribueront à atteindre l'objectif fixé, à savoir, améliorer les services de pratique sage-femme et promouvoir la sécurité et la qualité de la SSRMNA.



PRIORITÉ 2 : DÉVELOPPER, RENFORCER ET SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU CADRE PROFESSIONNEL POUR LA PRATIQUE SAGE-FEMME

Résultat attendu 2.1: Les systèmes et processus développés par l'ICM sont utilisés pour soutenir la mise en œuvre de la profession de sage-femme en tant que profession autonome, distincte de celle d'infirmière, dans les pays

Résultat attendu 2.2: Les AM fonctionnent comme des organisations professionnelles efficaces et indépendantes qui dirigent la mise en œuvre du cadre professionnel dans leur pays

2.1 LA PRATIQUE SAGE-FEMME EN TANT QUE PROFESSION AUTONOME

Cette année, l'ICM a poursuivi ses efforts pour que les sages-femmes soient reconnues et respectées en tant que professionnelles et qu'elles fassent partie intégrante des systèmes de santé. Quelques actions menées en ce sens :

- Étude des données probantes et des résultats à ce jour de la mise en œuvre du Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) en Zambie,
- Publication de recherches commandées et de données probantes sur les maisons de naissance dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire,

- Révision et mise à jour des Normes mondiales pour la réglementation de la pratique sage-femme de l'ICM, de la boîte à outils concernant la réglementation et d'autres ressources qui aident les AM à établir des relations avec les ministères de la Santé et les organismes de réglementation des sages-femmes,
- Développement et diffusion de ressources pour le Parcours de développement de la formation des sages-femmes (MPATH) et facilitation de l'établissement de liens entre les AM, les formateurs de sages-femmes au niveau des pays et les ministères de l'Éducation et de la Santé,
- Révision et mise à jour du Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes (MEAP),



- Soutien continu à la campagne PUSH afin de créer un mouvement parmi un large éventail de parties prenantes pour soutenir la profession de sage-femme en tant que profession autonome,
- L'ICM a commencé à réviser et à mettre à jour les Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme (ce travail sera achevé) en 2024.

Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) en Zambie

En 2015, un partenariat d'experts de la SSRMNA dirigé par l'ICM a développé le Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF). Ce cadre aide les pays à appliquer les données probantes, les normes et les recommandations les plus récentes pour améliorer leur environnement de politique et de programmation dans le but de développer et de mettre en œuvre des services de SSRMNA dispensés par des sages-femmes. La mise en place du MSF nécessite des engagements et des ressources de la part de nombreuses parties prenantes, et il offre une approche systémique

pour le renforcement du système de santé, en particulier des conseils sur la manière d'investir dans le personnel de pratique sage-femme pour améliorer les résultats.

La Zambie, qui s'est concentrée dès le départ sur la localisation, a été le premier pays où l'ICM a pu utiliser la nouvelle approche. Cela a nécessité une collaboration avec la Midwives Association of Zambia (MAZ) et les autorités zambiennes sur la mise en œuvre du MSF dans le système de santé.

Le travail avec le ministère de la Santé, l'UNFPA Zambie et la MAZ a officiellement commencé en 2019, mais a été interrompu en raison de la pandémie de COVID-19 et des changements dans la direction politique. Cependant, l'équipe MSF de l'ICM basée en Zambie a attiré l'attention des nouveaux dirigeants sur le MSF en partenariat avec l'UNFPA et la MAZ, et, en 2022, une formation d'une semaine a été organisée pour 15 experts publics zambiens en SSRMNA. L'ICM a aidé les experts locaux du MSF à organiser une formation et orientation des parties prenantes où tous les partenaires se sont réunis pour parler de la situation des services de maternité. Les parties prenantes présentes à cette

réunion étaient l'UNICEF, l'UNFPA, les écoles de formation de sages-femmes, les ONG et les organismes de réglementation de la Zambie axés sur les services de pratique sage-femme. Les participants ont identifié des domaines prioritaires en matière de pratique sage-femme. Les priorités de la Zambie en ce qui concerne le MSF comprennent l'amélioration des effectifs de sages-femmes, de la réglementation, de la formation, du leadership et des services de santé maternelle.

La ministre zambienne de la Santé, Sylvia T. Masebo, a également souligné son engagement à garantir aux femmes l'accès à des sages-femmes bien formées et bien réglementées, comme le mentionne le cadre du plan stratégique national de santé (NHSP) 2022-2026. Le NHSP comprend un appel spécifique à lutter contre la mortalité maternelle et néonatale élevée en Zambie et toutes les priorités en matière de pratique sage-femme, identifiées dans le MSF, y sont intégrées. Suite au MSF, la ministre a également exprimé son souhait d'identifier au moins trois établissements de santé en Zambie pour piloter et présenter le modèle de soins sous la direction des sages-femmes.

En octobre 2023, l'ICM s'est rendue en Zambie et a uni ses efforts à ceux du ministère de la Santé, de la MAZ et d'autres acteurs clés pour soutenir et faire avancer l'initiative visant à promouvoir la continuité des soins assurée par la sage-femme. Au cours de sa visite, l'ICM a transféré à la ministre la responsabilité de la mise en œuvre des priorités en matière de pratique de sage-femme, mentionnées dans le NHSP, celle-ci souhaitant vivement diriger et poursuivre ce travail. En 2024, l'ICM continuera à soutenir la ministre et le ministère de la Santé pour concrétiser le projet pilote de continuité des soins assurée par la sage-femme.

L'ICM a été ravie de célébrer cet engagement du ministère de la Santé, fruit de nombreuses années de plaidoyer et de collaboration entre

l'ICM et la MAZ sur le MSF, avec les sages-femmes et les femmes zambiennes.

Parmi les autres succès, on peut citer la révision du programme d'études pour la formation des sages-femmes en Zambie, qui a été prolongé de 12 à 18 mois pour correspondre aux normes de l'ICM. Daphne Shamambo, nouvellement nommée directrice adjointe des soins infirmiers et de sage-femme, et son équipe au sein du ministère de la Santé, ont également pris l'initiative de rédiger la première stratégie du pays en matière de pratique sage-femme.

Des efforts de plaidoyer sont actuellement en cours pour réviser la loi de 2019 sur les soins infirmiers et de sage-femme afin de s'assurer que les sages-femmes travaillent conformément aux normes mondiales de l'ICM. Tout au long du processus, l'ICM et la MAZ ont établi des liens plus solides avec le ministère zambien de la Santé et ont ancré leurs efforts dans une approche locale, ce qui a donné de bons résultats pour la profession de sage-femme. Le travail réalisé sur le MSF a permis de parler plus spécifiquement de la pratique sage-femme et de soutenir des programmes par le biais du ministère de la Santé et du Conseil des sages-femmes de Zambie. Les défis et les succès du travail sur le MSF en Zambie ont été présentés au Congrès triennal de l'ICM à Bali en 2023. Ces réalisations constituent des progrès importants pour renforcer le leadership, la formation, la réglementation et les services de soins de santé maternels.

Maisons de naissance (MLBC)

Les données actuelles confirment que les établissements offrant uniquement des soins dispensés par une sage-femme pendant l'accouchement présentent des avantages et sont sûrs, en particulier pour les femmes dont la grossesse est normale. Cependant les études réalisées à ce jour sur les MLBC concernent principalement les pays à revenu élevé et nous manquons de données sur la sécurité et les

avantages éventuels que présentent les MLBC dans les PFR-PRI.

En octobre 2021, l'ICM a reçu des fonds de la Fondation Bill et Melinda Gates pour diriger un projet de recherche sur les maisons de naissance (MLBC) dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFR-PRI), visant à déterminer « ce qui fonctionne et pourquoi ». L'ICM a confié ce projet à un groupe de recherche. Ce groupe, dirigé par Novametrics Ltd et le Burnet Institute, regroupait des équipes de recherche de quatre pays sur lesquels portaient les études de cas (Bangladesh, Pakistan, Afrique du Sud et Ouganda).

L'objectif global de cette étude était d'obtenir des données probantes pour soutenir la mise à l'échelle des MLBC dans les PFR-PRI en étudiant quels pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont des MLBC, leurs principales caractéristiques, les éléments qui facilitent ou font obstacle à leur réussite et leur rapport coût-efficacité. La recherche s'est déroulée en trois phases : une analyse de la documentation et une étude exploratoire, des études de cas dans quatre pays utilisant une approche d'enquête qualitative et une analyse économique. Au total, huit articles de recherche ont été soumis à des

revues à comité de lecture, dont trois ont été publiés et cinq sont en cours d'examen. Tout au long des mois d'octobre et de novembre 2023, l'ICM et ses partenaires ont organisé une série de webinaires, réunissant des AM, des organisations partenaires, des sages-femmes, des formateurs de sages-femmes et des organismes de réglementation pour discuter des résultats du projet de recherche qui portaient sur quatre pays : le Bangladesh, le Pakistan, l'Afrique du Sud et l'Ouganda. Ces webinaires ont été très appréciés et près de 2 000 personnes ont déjà suivi cette série. Des enregistrements des webinaires en anglais, français et espagnol sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'ICM.

L'ICM a également amélioré la définition des maisons de naissance et conçu un parcours de transformation, décrivant les éléments essentiels au bon fonctionnement d'une MLBC et projetant les résultats et les impacts potentiels à long terme. Ces éléments sont entre autres une plus grande confiance et des relations plus positives entre les femmes qui accouchent et le système de santé, de meilleurs résultats sanitaires et une meilleure rétention du personnel.



Outil d'évaluation de la préparation des établissements (FRAT)

L'un des éléments identifiés dans le projet de recherche sur les MLBC est le besoin de disposer de conseils et d'outils pratiques pour aider les parties prenantes à mettre en place et à gérer efficacement les MLBC. Parallèlement, l'ICM a travaillé en partenariat avec le ministère zambien de la Santé, l'UNFPA et l'Association des sages-femmes de Zambie (MAZ) pour mettre en œuvre le Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) en Zambie. Suite au travail sur le MSF, le ministère de la Santé de Zambie a annoncé qu'il souhaitait créer plusieurs unités dirigées par des sages-femmes (MLU), de préférence en convertissant des centres de santé existants présentant les caractéristiques souhaitées. L'équipe de l'ICM a alors rédigé une version provisoire de l'Outil d'évaluation de la préparation des établissements (FRAT) pour aider le ministère de la Santé à trouver des établissements appropriés.

Au fur et à mesure que les conclusions du projet de recherche sur les MLBC se sont dégagées, l'ICM a demandé à Novametrics d'appliquer les enseignements du projet MLBC pour réviser et améliorer l'outil FRAT afin de l'utiliser en Zambie dans le cadre plus large du MSF.

L'ICM voulait que l'outil soit adaptable à d'autres PFR-PRI et à d'autres parties prenantes de la pratique sage-femme qui souhaitaient lancer ou renforcer des modèles de soin sous la direction des sages-femmes. Le FRAT a été testé au Pakistan en 2022 et l'ICM étudie actuellement le rapport sur les résultats de l'essai pilote.

Les MLBC au Congrès triennal de l'ICM

Une analyse claire et convaincante des soins sous la direction des sages-femmes a été présentée au Congrès triennal de l'ICM. Un solide projet de recherche sur les maisons de naissance (MLBC) dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire a démontré un bon rapport coût-efficacité et de meilleurs résultats en matière de santé tout en soulignant l'importance d'étendre les MLBC à l'échelle mondiale. Cette recherche continuera d'étayer un nombre croissant de données sur le bien-fondé d'investir dans la profession de sage-femme dans les années à venir.



Parcours de développement de la formation des sages-femmes (MPath)

Depuis 2021, l'ICM développe des ressources pour aider les formateurs de sages-femmes à renforcer l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation de sages-femmes avant l'entrée en service. Cette année, elle s'est principalement concentrée sur le développement de ressources adaptées aux formateurs de sages-femmes, dans le but d'améliorer les programmes de formation initiale des sages-femmes. Parmi ces ressources, citons des recommandations sur l'élaboration des programmes d'études, l'évaluation des compétences, les outils d'analyse des évaluations, des recommandations pour les sites cliniques, et un outil d'auto-évaluation des compétences des formateurs de sages-femmes. Ces ressources seront disponibles sur le nouveau site web de l'ICM en 2024.

Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes (MEAP)

En réponse à la pénurie mondiale de sages-femmes, l'augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes de formation initiale des sages-femmes a fait l'objet d'un grand intérêt. Dans le même temps, les inquiétudes concernant la qualité des programmes de formation des sages-femmes ont incité l'ICM à développer et piloter le Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes (MEAP) dans deux pays en 2018. Le MEAP évalue les programmes de formation des sages-femmes en les comparant aux Normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes et accrédite les programmes et les écoles qui ont satisfait ces normes. Six experts en accréditation ont été formés au MEAP et cinq établissements de trois pays ont été accrédités entre 2019 et 2022.

En février 2023, l'ICM a organisé un atelier d'évaluation du MEAP, afin de réfléchir à sa mise en œuvre à ce jour. Cette évaluation consistait entre autres à examiner les documents du MEAP. Depuis, les documents et les outils ont été révisés et mis à jour en vue du déploiement du MEAP par l'ICM en tant qu'activité rémunérée à l'acte.

Élargir la mise en œuvre et l'utilisation du MEAP a le potentiel d'améliorer la prestation d'une formation de sage-femme de qualité.

Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME)

L'AIME, l'Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes, est un forum créé en 2021 pour rassembler les principaux partenaires œuvrant au renforcement d'une formation des sages-femmes de qualité afin de communiquer et de coordonner collectivement les activités au niveau mondial dans le but de renforcer la formation des sages-femmes. Les principaux partenaires de l'AIME sont l'UNFPA, l'ICM, l'OMS, Laerdal, la Liverpool School of Tropical Medicine, le Burnet Institute et Jhpiego.

En mars 2023, des représentants de l'ICM ont participé et tenu des ateliers lors de l'Atelier de formation de l'AIME pour la région Asie-Pacifique à Bangkok, en Thaïlande, organisé par le bureau régional de l'UNFPA pour l'Asie-Pacifique (UNFPA APRO) et le siège de l'UNFPA. Au cours de cet atelier, les partenaires ont partagé des mises à jour sur les programmes techniques, les recommandations et les ressources axées sur la formation des sages-femmes, tout en recueillant les commentaires de ces dernières sur leurs besoins et priorités en matière de formation afin d'identifier les lacunes. Ces lacunes ont servi de base à la conception de recommandations et de projets nationaux visant à renforcer le personnel enseignant, le programme d'études et les mentors dans le domaine de la pratique sage-femme.

L'ICM a fait part de mises à jour sur ses outils et ressources de plaidoyer et de formation, notamment sur le MEAP et le MPath (pour plus de détails, voir les sections ci-dessous). L'atelier a réuni un large groupe de partenaires de l'AIME, dont l'UNFPA, l'OMS, l'UNICEF, l'ICM, Laerdal, LSTM, Jhpiego et USAID Momentum, ainsi que les points focaux pour la pratique sage-femme de l'OMS, de l'UNFPA, des bureaux régionaux de l'UNICEF et des bureaux nationaux de l'UNFPA. Étaient également présents des membres du personnel de l'ICM, des représentants d'organismes nationaux de réglementation de la pratique sage-femme et des AM. Enfin, cet atelier a permis de tirer parti de l'expertise et de l'impact des partenaires de l'AIME et de faire progresser les plans d'action nationaux dans la région pour soutenir la formation des sages-femmes dans le cadre de la réalisation de la couverture sanitaire universelle (CSU).

Outil d'apprentissage numérique des Compétences de l'ICM

Développé conjointement par l'ICM et Laerdal, l'Outil d'apprentissage numérique des Compétences de l'ICM a été mis au point pour permettre aux formateurs de sages-femmes de préparer les élèves à la pratique clinique. Grâce à la technologie SimCapture, les élèves s'exercent dans des situations cliniques par le biais de l'apprentissage par les pairs. La formation a pour base les Compétences essentielles de l'ICM et utilise un appareil mobile pour partager avec les enseignants des commentaires en temps réel sur les progrès des élèves.

Résultats de l'AIME en 2023

L'ICM et l'UNFPA ont présenté leurs nouveaux guides de programmes et programmes d'études types complémentaires pour la formation initiale des sages-femmes. En collaboration avec l'AIME, l'ICM a co-animé l'Échange de connaissances pour les formateurs en pratique sage-femme, une série de webinaires qui a permis aux formateurs en pratique sage-femme, aux organismes de réglementation et aux principales parties prenantes de partager, entre les pays, les connaissances et les meilleures pratiques en matière de formation des sages-femmes.

Leadership de la pratique sage-femme

Partant du constat qu'il est essentiel pour la profession de sage-femme de soutenir le leadership intergénérationnel, l'ICM a redéfini son soutien dans ce domaine à l'horizon 2024. Plutôt que de se concentrer sur une sous-section ou un groupe de sages-femmes définis par leur tranche d'âge, comme les jeunes sages-femmes leaders (YML) ou les leaders exécutifs sages-femmes (EML), l'ICM axera ses efforts sur le renforcement des compétences en matière de leadership et de plaidoyer des sages-femmes de toutes les générations. Cela réaffirme le principe de la collaboration

intergénérationnelle. Le succès du programme et sa capacité à s'adapter aux besoins des participants soulignent la nécessité d'institutionnaliser ce travail au sein de l'ICM. Promouvoir une communauté de pratique permettra de soutenir les AM et la profession de sage-femme dans son ensemble. Vous trouverez ci-dessous des mises à jour sur les programmes YML et EML 2022-2023.

Les Programmes YML et EML

« Parce que l'ICM m'a fait connaître et m'a dit que ma voix compte, j'ai acquis des connaissances et j'ai pris confiance en moi. Nous nous appuyons sur les paroles d'encouragement de nos mentors et de nos coaches. Sans eux, je n'aurais jamais pu m'exprimer avec autant de confiance. »

- Jeune sage-femme leader

« Le programme m'a aidé à comprendre que le leadership n'est pas le poste qu'on occupe, c'est avancer à petits pas ; que l'on peut avoir un impact sans occuper un poste important et que le travail d'équipe et la collaboration sont essentiels ».

- Jeune sage-femme leader

En 2023, l'ICM a commandé une évaluation du programme YML, correspondant à sa troisième cohorte (Programme 3.0). Cette évaluation a révélé que le programme avait eu un impact important. Par exemple, 85 % des diplômés interrogés ont indiqué que le programme avait amélioré leurs qualités de leadership, leurs compétences en matière de plaidoyer et leurs connaissances, d'où l'importance d'investir dans les capacités de leadership des sages-femmes.

Le programme offrait un soutien, un mentorat et une formation en ligne et sur mesure en matière de plaidoyer et de communication, ainsi qu'une exposition à des forums internationaux et à des réseaux d'anciens élèves. Il a permis de consolider une communauté de pratique et a contribué à renforcer la confiance et la motivation des YML, ce qui a eu des

conséquences positives sur les AM avec lesquelles elles travaillent. Le programme YML a également aidé l'ICM en créant un groupe de jeunes défenseurs des sages-femmes qui se font les champions du travail de l'ICM, mais aussi de la profession de sage-femme en général, dans leur pays et à l'étranger.

Le programme 3.0 (2021-2023) a apporté son soutien à 20 sages-femmes au total, dont 15 YML et cinq Leaders exécutifs sages-femmes (EML) du Bangladesh, du Burundi, du Cameroun, du Ghana, d'Haïti, d'Indonésie, du Népal, du Nigéria, du Malawi, de Somalie, d'Ouganda et de Zambie. L'un des points forts du programme a été le partage des enseignements et le soutien entre les générations.

PRIORIDAD 3: FOMENTAR UN MOVIMIENTO DE MATRONAS QUE PERMITA Y REFUERCE LAS ASOCIACIONES, LA PROMOCIÓN Y LAS COMUNICACIONES DE PARTERÍA, TENIENDO COMO EJE LA VOZ DE LAS MUJERES

Résultat attendu 3.1: Le ministère de la Santé inclut dans ses plans nationaux des services de continuité des soins axés sur les femmes, sous la direction des sages-femmes.

Résultat attendu 3.2: La profession de sage-femme est considérablement renforcée grâce à des partenariats efficaces avec des alliés et des parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial, ce qui permet d'améliorer la qualité des soins prodigués aux femmes et aux nouveau-nés.

3.1 PLANS NATIONAUX AXÉS SUR LES FEMMES ET LA CONTINUITÉ DES SOINS SOUS LA DIRECTION DES SAGES-FEMMES

Veillez vous reporter à la section sur le MSF de la priorité 2, car il est important de souligner les recoupements entre ces priorités.

3.2 PARTENARIATS AVEC DES ALLIÉS NATIONAUX, RÉGIONAUX ET MONDIAUX

ICM comprend que les partenariats fructueux ont des répercussions plus positives sur la profession de sage-femme. Les partenariats que l'ICM entretient avec des organisations nationales et internationales et des alliés mondiaux offrent des opportunités de renforcement des capacités, de collaboration en matière de recherche et d'alignement sur les normes mondiales de l'ICM. Ces partenariats permettent aux sages-femmes de défendre la profession et de soutenir les mères et les bébés. Le rôle de mise en relation de l'ICM s'est encore renforcé grâce à nos efforts de création de partenariats qui nous ont permis d'accéder à de nouveaux secteurs et à des partenaires non traditionnels et de mieux comprendre pourquoi il est important d'investir dans les sages-femmes et de les soutenir. L'établissement et le maintien de partenariats ont joué un rôle déterminant dans la réalisation de la mission et de la vision de l'ICM.

Organisation mondiale de la Santé

En 2022, le [Groupe consultatif stratégique et technique d'experts de l'OMS pour la santé et de la nutrition de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent](#) (STAGE pour la SNMNEA) a recommandé que l'OMS apporte son soutien aux pays en transition vers des modèles de soins de pratique sage-femme en leur fournissant des conseils en matière de politiques et de mise en œuvre. Cette recommandation se basait sur la prise de conscience que le modèle de soins de pratique sage-femme représente la façon la plus rentable d'obtenir des résultats optimaux pour les femmes, les adolescentes et les nouveau-nés tout en minimisant les interventions superflues.

Le [Groupe de travail STAGE sur la pratique sage-femme](#) a été créé et est coprésidé par le Dr Jane Sandall, membre de STAGE pour la

SNMNEA et professeure en santé féminine à King's College London (Royaume-Uni), et par la Dr Sally Pairman, directrice générale de l'ICM. Le groupe de travail est chargé d'élaborer deux documents, un énoncé de position mondial sur les modèles de soins de pratique sage-femme et un guide étape par étape pour mettre en œuvre ces modèles. La rédaction de ces documents sera achevée en 2024.

En mai 2023, le cadre commun et le rapport d'étape du Plan d'action chaque nouveau-né (ENAP) et de l'initiative Mettre fin à la mortalité maternelle évitable (EPMM - [Improving maternal and newborn health and survival and reducing stillbirth - Progress report 2023](#)) qui vise à présenter les progrès réalisés au niveau mondial et national pour atteindre les objectifs de couverture et les étapes des plans ENAP-EPMM ont été publiés. En tant que membre de l'équipe de gestion mondiale ENAP-EPMM, l'ICM a contribué au rapport en offrant une orientation stratégique qui mettait particulièrement l'accent sur la pratique sage-femme en tant qu'élément fondamental pour garantir des soins de santé maternelle et infantile de qualité.

L'ICM a été membre du comité de pilotage du rapport [A Roadmap to combat post-partum haemorrhage between 2023-2030](#) qui vise à définir des objectifs, des initiatives et des étapes pour la recherche, la mise en œuvre et les objectifs de plaidoyer pour aborder les priorités de l'hémorragie du post-partum (HPP) au niveau mondial et accélérer les progrès vers la réalisation de la cible 3.1 de l'ODD 3.

FP2030

« *Nous devons nous efforcer de créer un environnement favorable aux sages-femmes pour que leur contribution soit efficace. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'ICM a rejoint le partenariat FP2030 : voir comment nous pouvons travailler ensemble pour améliorer la formation, la réglementation, le leadership,*

le renforcement des associations et optimiser le champ des compétences des sages-femmes, afin qu'elles soient en mesure de jouer un rôle plus large. »

-Faridah Luyiga Mwanje, Responsable du plaidoyer, ICM

En tant que partenaire mondial de FP2030, l'ICM s'efforce d'encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en particulier pour accroître la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services complets de SSRMNA. Cela implique de renforcer les partenariats, de mener des actions de plaidoyer et de communication en faveur de la pratique sage-femme, de placer la voix des femmes sur le devant de la scène et d'assurer la formation et le recrutement de sages-femmes afin d'accroître la disponibilité, l'accessibilité et la qualité de services complets de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent (SSRMNA), en mettant également l'accent sur les services d'interruption volontaire de grossesse et de contraception.

Lire comment l'ICM fait campagne en faveur des services de santé sexuelle et reproductive dispensés par les sages-femmes « Advocating for Midwives in Sexual and Reproductive Health » dans le rapport annuel sur les progrès du partenariat FP2030. [Advocating for Midwives in Sexual and Reproductive Health - Progress Report 2023 \(fp2030.org\)](#). La liste complète des articles publiés peut être consultée à l'adresse suivante [progress.fp2030.org/stories](#).



Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

Le 5^e colloque mondial sur la profession de sage-femme, intitulé « Midwives: Leading the Way in Improving Quality Maternal and Newborn Care » (Les sages-femmes montrent la voie pour améliorer des soins maternels et néonataux de qualité), s'est tenu en mai 2023 au Cap, sous l'égide de l'UNFPA, de l'OMS, de l'UNICEF et de l'ICM, avant la Conférence internationale sur la santé maternelle et néonatale (IMNHC). Plus de 20 partenaires mondiaux issus de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé, d'organismes professionnels et de donateurs se sont réunis pour mettre en évidence des données clés sur les investissements dans la pratique sage-femme, les progrès récents, les défis à relever pour renforcer l'accès équitable à des soins de pratique sage-femme de qualité et des solutions stratégiques. Pendant les deux jours du colloque, les délégués se sont penchés sur la façon dont les sages-femmes pouvaient contribuer à prévenir la mortalité et la morbidité maternelles et néonatales à condition d'être mieux intégrées dans les plans nationaux de santé maternelle et néonatale. Ils ont également examiné la continuité des soins assurée par la

sage-femme et comment la mettre en œuvre, discuté de la manière dont la collaboration interprofessionnelle entre les sages-femmes, les obstétriciens et les pédiatres pourrait permettre de mieux répondre aux exigences des femmes en matière de soins respectueux et centrés sur la femme, mis en évidence les points communs et les différences dans les expériences des sages-femmes et des obstétriciens en matière d'inégalité entre les sexes, exploré les engagements financiers et politiques et lancé un appel commun à l'action.

Laerdal

En 2023, Laerdal et l'ICM ont lancé ensemble [L'outil d'apprentissage numérique des compétences de l'ICM pour la formation des sages-femmes](#). Cet outil de simulation entre pairs permet aux formateurs de sages-femmes de préparer les élèves à la pratique clinique. Grâce à la plateforme technologique, les élèves peuvent facilement accéder au contenu sur les connaissances, les capacités techniques et les compétences professionnelles essentielles de la pratique sage-femme, vérifié par l'ICM, et s'exercer avec leurs pairs. L'outil est maintenant déployé à plus grande échelle auprès des élèves et des formateurs du monde entier. L'outil contribuera également à la viabilité financière de l'ICM en générant des revenus au fur et à mesure de son développement.

L'outil sera vendu aux établissements d'enseignement du monde entier, et son prix variera d'un pays à l'autre afin qu'il reste abordable. Pour plus d'informations sur cet outil innovant qui permet aux enseignants de gagner du temps et aux élèves de gagner en confiance et en compétence, [consultez le site web de Laerdal](#).

Laerdal et l'ICM ont également présenté cette ressource ensemble lors de la European Midwifery Association Conference (EMA 2023) qui s'est tenue en octobre en Grèce.

Clinton Global Initiative (CGI)

Chaque année, la CGI réunit des dirigeants du monde entier pour élaborer des engagements à agir : des actions nouvelles, spécifiques et mesurables dans les domaines de la résilience climatique, de l'équité en matière de santé et de la reprise et de la croissance économiques inclusives. Lors de la CGI de cette année qui a eu lieu en septembre à New York, l'ICM s'est engagée à réduire le nombre de décès maternels et infantiles évitables en formant et en autonomisant les sages-femmes et les AM. L'ICM a analysé les pays où les taux de mortalité maternelle stagnaient ou s'aggravaient et a utilisé ces données pour s'engager à renforcer les AM dans ces pays. Sally Pairman, la directrice générale de l'ICM, a participé à un événement qui a mis en évidence l'importance d'investir dans la SSRMNA et de relever les défis de l'inégalité entre les sexes et du changement climatique. Cet événement a été l'occasion de présenter l'ICM et les sages-femmes, et d'identifier de nouveaux partenaires pour renforcer la collaboration visant à soutenir les sages-femmes face aux défis de l'inégalité entre les sexes et du changement climatique.

Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH)

En mai 2023, le rapport [Born Too Soon : Decade of Action on Preterm Birth](#), fruit d'une collaboration entre l'OMS et l'UNICEF, en partenariat avec le PMNCH - la plus grande alliance mondiale pour les femmes, les enfants et les adolescents - a été lancé lors de la Conférence internationale sur la santé maternelle et néonatale (IMNHC). Les conclusions de ce rapport mettent en lumière l'urgence silencieuse des naissances prématurées qui sont aujourd'hui la principale cause de décès d'enfants, représentant plus de 1 décès sur 5 d'enfants de moins de 5 ans. En tant

que membre du groupe consultatif Born Too Soon, l'ICM a contribué à l'élaboration du rapport en fournissant des conseils stratégiques et en insistant tout particulièrement sur le fait que le modèle de continuité des soins sous la direction des sages-femmes pouvait réduire le nombre de naissances prématurées. Nous avons également participé à l'événement de lancement qui s'est tenu au Cap, en Afrique du Sud, et avons joué un rôle essentiel en amplifiant les messages clés du rapport par le biais de divers canaux de réseaux sociaux et numériques.

Tout au long de 2023, l'ICM a également continué à participer activement au groupe des associations de professionnels de la santé de la PMNCH ainsi qu'à d'autres groupes de travail et comités de la PMNCH.

Direct Relief

Le plaidoyer nécessite des données, et les sages-femmes ont besoin de données sur leur profession et les résultats de la SSRMNA afin de plaider en faveur de la continuité des soins assurée par la sage-femme. Le [Global Midwives Hub](#), une collaboration entre Direct Relief et l'ICM, a été conçu avec la participation de sages-femmes. Le Hub présente des données fournies par la profession de sage-femme et provenant de sources officielles au niveau mondial, y compris de l'OMS et de l'UNFPA. Tout au long de 2023, le Hub a continué à compiler des données et à les exploiter pour donner les moyens aux sages-femmes d'informer les décideurs politiques sur le rôle vital qu'elles jouent en sauvant des vies et en renforçant les communautés.

Le partenariat entre Direct Relief et l'ICM a permis de débloquer rapidement des fonds pour soutenir l'action humanitaire, en particulier pour apporter une aide aux sages-femmes dans les pays touchés par des crises. Par exemple au Maroc et en Türkiye suite aux tremblements de terre, ainsi qu'en Ukraine.

White Ribbon Alliance (WRA)

La WRA est une partenaire de longue date de l'ICM. En 2021, la WRA et l'ICM ont lancé conjointement la campagne Midwives' Voices, Midwives' Demands (MVMD), qui invite les sages-femmes à faire directement part de leurs besoins, qui amplifie leurs voix et utilise ces connaissances pour exercer une pression sur les décideurs politiques et influencer leurs décisions concernant les investissements dans la pratique de sage-femme. En mettant les expériences et les revendications des sages-femmes au premier plan, la campagne MVMD s'efforce de peser sur l'allocation des ressources dans le domaine de la pratique sage-femme. Cette initiative a mobilisé plus de 57 000 sages-femmes dans 101 pays. Les principales revendications mondiales des sages-femmes portent sur : plus de personnel et des effectifs de qualité ; des fournitures et des installations fonctionnelles ; des services sanitaires et de soins de santé généraux ; le développement professionnel et le leadership ; le respect, la dignité, la fin des discriminations ; l'autonomie d'action et l'amélioration des normes et des politiques en matière d'égalité des sexes.

Entre autres victoires en matière de plaidoyer, il est possible que les résultats de la campagne MVMD aient contribué à l'élaboration de la Vision nationale et du Cadre stratégique pour la pratique sage-femme au Pakistan et aient conduit à l'intégration des sages-femmes dans la fourniture de services de planification familiale, en mettant l'accent sur le renforcement de leurs capacités, dans le cadre à moyen et long terme élaboré par le gouvernement provincial de Khyber Pakhtunkhwa (KP) pour la mise en œuvre de la loi sur la santé reproductive de KP, 2020. Le cadre stratégique élaboré au niveau national servira maintenant de feuille de route pour l'élaboration de stratégies pour la pratique sage-femme au niveau de la province. De plus, conformément à ce cadre, le Pakistan a lancé

son premier programme de formation de sages-femmes diplômées, dont les admissions ont débuté à l'automne 2023. Ces initiatives ont été prises en collaboration avec la section pakistanaise de la WRA, le Forum pour le développement et la recherche sur les femmes et d'autres groupes de plaidoyer au Pakistan.

La campagne PUSH

La campagne PUSH est une campagne mondiale de l'ICM d'une durée de dix ans qui donne un rôle central aux sages-femmes pour réduire les décès évitables de mères et de nouveau-nés et faire progresser la justice en matière de procréation. La campagne multipartite a pour objectif d'obtenir des financements pour les sages-femmes et leurs partenaires, de plaider en faveur d'une éducation et d'une formation qui proposent des programmes de formation des sages-femmes par admission directe dans des zones géographiques données ainsi que des conditions de rémunération et de travail permettant d'accroître les salaires et les avantages sociaux.

Bien que l'ICM soutienne activement la campagne PUSH, nos actions de plaidoyer ont des finalités différentes. Les efforts de plaidoyer de l'ICM portent sur le soutien et le renforcement des capacités de plaidoyer des AM pour qu'elles agissent au niveau de leur pays, tandis que PUSH se concentre sur les communications et les efforts de plaidoyer multipartites pour atteindre des publics plus larges dans le cadre d'une campagne plus vaste à l'échelle mondiale. Dans le cadre du renforcement de leurs capacités de plaidoyer, nous encourageons les AM à collaborer avec des groupes de femmes et d'autres parties prenantes, alors que par l'intermédiaire de PUSH, nous appliquons ces recommandations dans notre propre contexte mondial.



La campagne PUSH a graduellement pris de l'ampleur depuis 2021 et en 2023, nous nous sommes efforcés plus spécifiquement de fêter les premiers succès et de renforcer notre influence nationale. Aux États-Unis, cinq partenariats locaux ont été établis pour faire face à la crise de la santé maternelle grâce à un plaidoyer collectif et à des messages PUSH, repris par des personnalités influentes, appartenant ou non au milieu médical mondial, notamment Natalia Kanem, directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ; Christie Turlington, fondatrice et présidente d'Every Mother Counts ; Malala Yousafzai, militante de l'éducation et fondatrice du Malala Fund, pour n'en citer que quelques-unes.

À ce jour, la campagne PUSH a établi des partenariats avec 15 groupes locaux aux États-Unis, en Asie du Sud-Est et en Afrique de l'Est, dont Vote Mama, Birth Centre Equity, Elephant Circle, TAMA, WRA Kenya et la Birth Future Foundation.

Alors que la campagne conclut sa troisième année de plaidoyer, l'ICM fera le point sur les enseignements tirés à ce jour en réalisant une analyse stratégique qui guidera la prochaine phase de la campagne. L'ICM est consciente du fait que la campagne PUSH pourrait s'aligner davantage sur les partenaires et les parties prenantes, y compris sur les efforts de plaidoyer de l'ICM au niveau national, régional et mondial. L'ICM continuera à assumer l'entière responsabilité juridique et réglementaire de PUSH. À partir de 2024, la campagne sera intégrée dans les efforts de plaidoyer mondial de l'ICM. Nous remercions Global Office Consulting (GOC) d'avoir dirigé la campagne de 2021 à 2023 et nous sommes fiers du travail accompli à ce jour.

FIGO

Sommet mondial sur l'hémorragie du post-partum

En mars, l'OMS a réuni plus de 130 parties prenantes à Dubaï à l'occasion du Sommet mondial sur l'hémorragie du post-partum (PPH). Lors de cette réunion au sommet, il a été convenu que l'OMS, la FIGO et l'ICM mettraient leurs ressources en commun et commanderaient une synthèse systématique des données probantes sur les questions prioritaires et l'élaboration de profils de preuves.

Le sommet de Dubaï a débouché sur une réunion plus ciblée à Genève en présence de la FIGO, de l'OMS et de l'ICM. À cette occasion, l'ICM a participé au groupe de pilotage de l'OMS pour l'élaboration d'une ligne directrice et d'une publication conjointe de l'OMS, de l'ICM et de la FIGO sur la prévention, le diagnostic et le traitement de l'HPP, dont la publication est prévue pour le premier trimestre de 2025.

L'impact du genre sur les sages-femmes et les obstétriciennes

L'ICM a organisé une présentation intitulée Critical Conversations Panel : The Gender Gap - Impacting Midwives and Obstetricians (Réunion d'experts sur les conversations essentielles : le fossé entre les hommes et les femmes ; quel impact sur les sages-femmes et les obstétriciennes), dans le cadre de laquelle l'ICM et la FIGO ont pris l'initiative d'analyser les questions de genre qui ont un impact sur les sages-femmes et les obstétriciennes et qui entravent des relations professionnelles positives et productives ainsi que la qualité des soins. Cette réunion d'experts, qui a eu lieu lors de la Conférence internationale sur la santé maternelle et néonatale (IMNCH) en mai 2023, avait pour but de définir et de comprendre les obstacles liés au genre auxquels sont confrontées les sages-femmes et les

obstétriciennes, y compris dans quelle mesure ces obstacles diffèrent, et d'expliquer comment avancer grâce à une meilleure compréhension interprofessionnelle. Il est important de noter que la réunion d'experts a conduit à la proposition de solutions aux obstacles liés au genre que les sages-femmes et les obstétriciennes sont invitées à mettre activement en œuvre.

Partenariats en cours de développement

[Lightful](#) est une entreprise de technologie numérique qui aide les organisations à but non lucratif et les entreprises sociales à développer des stratégies de médias numériques pour améliorer leur communication narrative. L'ICM envisage un nouveau partenariat avec Lightful pour l'aider à renforcer les initiatives qu'elle mène avec les AM en rapport avec les médias, le numérique, le plaidoyer et l'organisation de campagnes.

[Le Foreign, Commonwealth and Development Office \(FCDO\)](#) est un département du gouvernement britannique qui consacre ses ressources à relever des défis mondiaux avec des partenaires. Le FCDO envisage actuellement d'apporter un soutien aux AM de l'ICM dans plusieurs pays cibles où les priorités des deux organisations s'alignent, notamment au Pakistan, au Malawi, au Kenya et au Burundi. Le FCDO explore également comment il pourrait soutenir la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'ICM au cours de la prochaine période triennale.

[La Royal Dutch Organisation of Midwives \(KNOV\)](#) est une organisation professionnelle néerlandaise qui réunit les sages-femmes afin de soutenir leur développement professionnel, leurs intérêts et la prestation de soins de qualité. En 2024, la KNOV soutiendra le plan de leadership de l'ICM et l'organisation pour approfondir le travail déjà mis en œuvre sur ces questions dans les pays d'intervention.

[The Maternity Foundation](#) est une ONG danoise qui soutient le développement des capacités et la formation des professionnels de santé dans les pays à faibles ressources. The Maternity Foundation élargit son soutien à plusieurs pays qui souhaitent utiliser sa Safe Delivery App (une appli pour des accouchements sûrs) et l'ICM envisage de choisir des pays d'intervention prioritaires et de faire participer les AM au déploiement à grande échelle de l'appli au niveau local.

[La Kellogg Foundation](#) est une fondation privée qui soutient des programmes pour l'épanouissement de tous les enfants. La Fondation Kellogg et l'ICM sont en pourparlers pour un soutien éventuel au travail de l'ICM en Haïti. Ce partenariat potentiel est particulièrement important, car il a été difficile jusqu'à présent d'obtenir un financement pour travailler avec les AM d'Amérique latine et des Caraïbes.

3.3 PORTÉE DE L'ICM

Plaidoyer

Le plaidoyer reste un pilier et un moyen essentiel de promouvoir le travail de l'ICM pour aider les sages-femmes partout dans le monde. Les actions de plaidoyer de l'ICM ont été déployées sur de nombreuses plateformes et auprès de nombreux publics. Vous trouverez à la suite quelques exemples saillants en 2023.

L'UNESCO reconnaît la profession de sage-femme en tant que patrimoine culturel immatériel

Fin 2023, l'UNESCO a inscrit la profession de sage-femme sur sa [liste du patrimoine culturel immatériel](#) de l'humanité. C'est un résultat important pour la profession qui démontre les contributions des sages-femmes et des personnes qui les soutiennent dans le monde entier. Cet honneur historique, soutenu par l'ICM et les sages-femmes de pays tels que l'Allemagne, la Colombie, Chypre, la République kirghize, le Luxembourg, le Nigéria, la Slovénie et le Togo, illustre la nature universelle de la profession de sage-femme qui fait partie intégrante de l'expérience humaine. Cette reconnaissance continuera à renforcer la visibilité des sages-femmes en tant que professionnelles dont le rôle essentiel façonne la vie et la santé des familles, des communautés et des pays qu'elles servent.

Les sages-femmes et le plaidoyer au Congrès triennal de l'ICM

L'ICM a collaboré avec PUSH pour organiser un atelier de plaidoyer au Congrès sur le thème « Midwives and Advocacy: The Power of Stakeholder Engagement in Pushing for Change for Midwifery. » (Les sages-femmes et le plaidoyer : comment l'engagement des parties prenantes peut promouvoir le changement pour la profession de sage-femme). Plus de

80 délégués au Congrès de diverses AM ont participé à cet atelier.

En outre, l'ICM a élaboré une note d'orientation sur « l'investissement dans les associations de sages-femmes ». Cette note d'orientation a été préparée en 2023 et sera lancée officiellement en 2024. Elle conclut en insistant sur la nécessité d'investir dans les AM pour défendre les intérêts de la profession dans les forums locaux, nationaux et régionaux.

Les sages-femmes et le climat à la COP28

En amont de la COP28, la conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui a débuté à la fin du mois de novembre 2023, l'ICM a mené [des actions de plaidoyer pour promouvoir la prise de conscience des liens entre les effets de la crise climatique et des résultats en matière de santé](#) parmi les sages-femmes, les AM et les partenaires. Les femmes et les jeunes enfants sont touchés de manière disproportionnée par les catastrophes climatiques et se heurtent à des obstacles qui les empêchent d'accéder aux services et aux soins essentiels. Ce sont souvent les femmes qui sont les plus durement touchées par ces événements.

Avant la COP28, l'ICM a invité les AM à signer une [déclaration de groupe](#) exprimant la nécessité de faire face à la crise climatique. Cette déclaration comprenait quatre demandes concrètes et a été signée par plus de 60 AM. L'ICM a également créé un site web comportant des messages que les AM peuvent utiliser concernant la pratique sage-femme et le climat.

Journée internationale de la sage-femme #IDM2023

Avant le congrès triennal de l'ICM à Bali, l'ICM a généré un contenu pour promouvoir et mieux faire connaître cet événement capital, qui s'est tenu en personne pour la première fois

en six ans ! Dans le cadre de la Journée internationale de la sage-femme (IDM), l'ICM a organisé un concours pour célébrer les histoires des sages-femmes du monde entier, avec pour premier prix, un voyage gratuit pour assister au Congrès de l'ICM. Ce concours a permis de susciter un enthousiasme pour le Congrès tout en mettant en avant les voix et expériences des travailleurs de la santé. Tout au long du Congrès, les participants ont partagé des photos et du contenu, ce qui constitue un autre moyen efficace de promouvoir la présence de l'ICM sur les réseaux sociaux et de mieux faire connaître son travail auprès de nouveaux publics.

Pour l'IDM, l'ICM a demandé aux sages-femmes et aux femmes d'envoyer des photos du quotidien des sages-femmes sur Instagram, et de taguer #IDM2023 pour avoir la chance de gagner le vol, l'hébergement et les frais d'inscription au congrès de l'ICM. Plus de 200 soumissions de sages-femmes de plus de 15 pays ont été reçues. C'est une sage-femme brésilienne, María Celeste Huwyler, qui a été [tirée au sort](#) et qui a participé au Congrès de Bali.

Nouveau site web et nouvelle image de marque

L'ICM est impatiente de lancer son nouveau site web début 2024. Avant le lancement, l'ICM a travaillé avec des photographes au Japon, au Canada, en Australie, en Haïti, au Pakistan, en Afghanistan, aux États-Unis et en Ouganda afin de créer une banque de photos qui présente les sages-femmes sur leurs lieux de travail respectifs ainsi que dans des MLBC, et qui couvre l'ensemble de leur champ de compétences. Le nouveau site web sera remis à jour et présentera des informations auxquels nos membres pourront facilement accéder et servira à attirer de nouveaux soutiens en faveur du travail de l'ICM. Le lancement de ce projet de 18 mois devrait alors lieu en février 2024.

Énoncés de position de l'ICM

Au cours de l'année écoulée, l'ICM a également rédigé et publié des énoncés de position sur des questions d'actualité et urgentes :

- L'ICM soutient son AM en Afghanistan après une série de violents tremblements de terre
- Déclaration de l'ICM sur la crise humanitaire à Gaza
- L'ICM et ses associations membres lancent un appel en faveur de la paix et de la fourniture de ressources aux sages-femmes dans le contexte de la violence en Palestine et en Israël

Mises à jour des énoncés de position

De plus, les énoncés de position suivants ont été mis à jour et réapprouvés à la réunion du Conseil de l'ICM de juin :

- [Parrainage et partenariats commerciaux](#)
- [Diplômes et compétences des formateurs de sages-femmes](#)
- [Responsabilité professionnelle de la sage-femme](#)
- [Sage-femme : une profession autonome](#)
- [Préserver l'accouchement normal](#)

- [Accouchement à domicile](#)
- [Collaboration et partenariats pour des femmes et des nourrissons en bonne santé](#)
- [Enregistrement de la naissance](#)
- [L'allaitement maternel](#)
- [Les femmes, les enfants et les sages-femmes dans des situations de guerre et de troubles civils](#)
- [Le rôle de la sage-femme dans la préparation aux catastrophes](#)

Soutien au renforcement des compétences en matière de plaidoyer pour le personnel de l'ICM, le conseil d'administration, les YML et EML, et les AM

L'ICM a travaillé en étroite collaboration avec ses AM et son personnel pour approfondir leur expertise en matière de plaidoyer, s'agissant à la fois d'un domaine d'intérêt et d'un besoin dans l'ensemble de la profession. En 2023, l'ICM a organisé des formations de plaidoyer en personne pour les AM au Bangladesh, en Zambie et au Kirghizistan, sur des sujets liés à l'élaboration de programmes, la réforme des politiques et le financement pour investir dans la pratique sage-femme.

Par exemple, l'atelier sur le plaidoyer de deux jours qui a eu lieu en Zambie a réuni des défenseurs du plaidoyer, des membres d'AM et des parties prenantes du gouvernement pour développer et mettre en œuvre des approches de plaidoyer efficaces afin d'accélérer la pratique sage-femme. Le ministère de la Santé a été un important partenaire de réflexion lors de l'organisation de ces ateliers, s'étant récemment engagé à veiller à ce que toutes les femmes aient accès à des sages-femmes de qualité et correctement réglementées dans le cadre de la phase actuelle du Plan stratégique national de santé de Zambie (2022-2026). Pour soutenir cette mise à l'échelle, les stratégies de plaidoyer développées pendant l'atelier seront mises en œuvre pour aider le gouvernement et les partenaires à nationaliser les soins sous la direction des sages-femmes dans tout le pays. Cela inclura la mise en place d'ambassadeurs pour défendre le MSF qui participeront à des groupes de travail techniques pour guider le déploiement de soins réactifs et centrés sur les femmes. Les participants réunissaient tout un éventail d'acteurs clés afin de défendre et de faire progresser les priorités essentielles du MSF. Grâce à un plaidoyer continu, Daphne Shamambo, une sage-femme et formatrice de sages-femmes, a été nommée directrice adjointe des soins infirmiers et de sage-femme au ministère de la Santé de Zambie.

L'ICM fournit également un soutien et une expertise ad hoc en matière de plaidoyer aux AM lorsque des problèmes se posent ou pour préparer des rencontres avec des parties prenantes dans le pays. Par exemple, l'ICM a récemment participé à une conférence organisée par l'Ukrainian Midwives Union (UMU), qui s'intéressait entre autres au plaidoyer. Étant donné le soutien dont bénéficie actuellement la candidature de l'Ukraine à l'UE, c'est le moment où jamais d'élargir le champ de la pratique sage-femme et l'ICM travaille en étroite collaboration avec l'UMU pour rallier les soutiens et sensibiliser les principaux décideurs afin qu'ils ne laissent pas passer ce moment politique crucial. Cela implique également de mobiliser le soutien à l'Ukraine pour qu'elle nomme une sage-femme en chef dont le leadership et la prévoyance stratégique pourraient avoir des effets en cascade en soutenant les efforts de facilitation de la prestation de soins pendant le conflit continu entre l'Ukraine et la Russie.

L'ICM a organisé un atelier de plaidoyer SMART pour six pays participant au programme Twin to Win (pour plus d'informations, voir la section du rapport consacrée à Twin to Win). Ce fut une excellente opportunité de faire entendre la voix de jeunes leaders et de leur fournir les connaissances et les outils nécessaires pour harmoniser leurs objectifs de plaidoyer et rechercher un consensus en faveur d'un changement parmi les parties prenantes. Des éléments similaires ont été inclus dans les ateliers de plaidoyer organisés lors du Congrès qui comptent parmi les sessions qui ont attiré le plus de participants. Le plaidoyer restera une priorité clé lors de futurs Congrès afin de promouvoir le rôle de l'ICM sur la scène mondiale et de gérer les progrès de la pratique sage-femme dans les pays qui comptent des AM et dans ceux sans AM affiliées.

Communications

L'ICM joue un rôle crucial pour faciliter la communication entre les secteurs alignés et les décideurs, en soulignant l'importance de la profession de sage-femme et son approche holistique de la prise en charge des femmes et des bébés. Les initiatives de l'ICM en matière de communication ont porté sur la mise en valeur des réalisations et des développements des AM, la diffusion d'informations intéressantes sur la profession et la communauté des sages-femmes au sens large et la promotion de la collaboration entre les partenaires, les donateurs et les sages-femmes par le biais d'actions de plaidoyer ciblé et d'harmonisation des objectifs. L'équipe de communication et de plaidoyer a également pris les devants en proposant des pistes de reportage spécifiques aux médias, par exemple, [Midwives and Climate Change](#) (Les sages-femmes et le changement climatique). Vous pouvez lire à la suite des mises à jour sur les efforts de communication de l'ICM en 2023.

Site web

Chaque semaine, le site internet de l'ICM a été mis à jour avec de nouvelles informations sur les projets de l'ICM, les initiatives des AM et des nouvelles du secteur. Au cours de l'année écoulée, le site Web a été tenu à jour, tandis que les plans pour un nouveau site web ont été lancés. En 2023, 169 000 visiteurs ont consulté le site web de l'ICM (29 % de plus qu'en 2022).

Bulletin d'information

La publication mensuelle du bulletin d'information de l'ICM s'est poursuivie, avec un contenu thématique lié à la profession de sage-femme, la santé et les droits sexuels, reproductifs et maternels, la santé des nouveau-nés et au travail de l'ICM avec ses partenaires et ses AM. À la fin de l'année 2023, 19 596 personnes étaient abonnées au bulletin d'information de l'ICM, soit 1 844 lecteurs de plus par rapport à la période précédente. Nous avons également développé cinq éléments de contenu Pass the Mic en 2023 qui ont spécifiquement mis en évidence les expériences de SSRMNA des groupes marginalisés ou auxquels il est difficile d'accéder, conformément à notre plan G-JEDI.

Réseaux sociaux

L'ICM a continué à utiliser les réseaux sociaux pour défendre les intérêts des sages-femmes et de la santé maternelle et néonatale, sur divers canaux :

- **Facebook** : la page Facebook de l'ICM a gagné 1 369 nouveaux followers en 2023. L'ICM a publié 380 posts sur Facebook en 2023, et ces messages ont atteint près de 1 042 623 comptes (227 % de plus qu'en 2022).
- **X (anciennement Twitter)** : le compte X de l'ICM a gagné 1 100 nouveaux followers (39,3 % de plus qu'en 2022) et a gagné 917 000 impressions totales. 582 messages ont été partagés tout au long de l'année.
- **Instagram** : le compte Instagram de ICM a gagné 7 700 nouveaux followers en 2023 (52,8 % de plus qu'en 2022). 489 posts ont été partagés au cours de l'année et ont atteint 378 000 comptes (66,7 % de plus qu'en 2022).
- **LinkedIn** : le compte LinkedIn de l'ICM a gagné 3 400 nouveaux followers en 2023 (52,7 % de plus qu'en 2022). L'année dernière, l'ICM a publié plus de 326 posts sur LinkedIn, ce qui lui a permis d'obtenir plus de 660 000 impressions sur ces posts (39,9 % de plus qu'en 2022).
- **YouTube** : les vidéos de l'ICM sur YouTube ont été visionnées 22 271 fois et la chaîne a gagné 442 nouveaux abonnés en 2023 (62 % de plus qu'en 2022). 40 nouvelles vidéos ont été téléchargées au cours de l'année.

Plateformes de communication pour les associations membres de l'ICM

L'ICM continue de gérer six groupes Facebook régionaux qui favorisent la mise en réseau et le soutien au niveau intrarégional. Cette année, des groupes WhatsApp régionaux ont été créés, chaque région ayant le sien, soit huit au total (l'Afrique et l'Amérique en ont deux chacune, en anglais et en français pour l'Afrique, et en anglais et en espagnol pour l'Amérique). Ces groupes permettent à l'ICM de communiquer avec les AM sur des sujets tels que les événements et les opportunités à venir.

Identité visuelle de l'ICM

Au cours de l'année écoulée, l'ICM a entrepris un vaste processus de transformation de son identité visuelle, afin de mieux refléter l'évolution de sa mission et de ses valeurs. L'ICM a développé un nouveau logo qui devrait être lancé en février 2024 et qui sera l'emblème de l'impact et du travail de notre organisation, ainsi qu'un nouveau site web qui a fait l'objet d'une refonte importante pour le rendre plus intuitif et plus convivial. Bien que ces mises à jour soient importantes sur le plan visuel, elles reflètent l'engagement de l'ICM en faveur de l'inclusivité et de l'efficacité et ont été guidées par les contributions des AM, des sages-femmes et de nos partenaires clés et alignées sur nos priorités stratégiques.

L'avenir

Forte de ses plus de 100 années d'existence et fondée sur des efforts soutenus visant à améliorer le statut et la capacité des sages-femmes et des AM, l'ICM se pose en défenseur des sages-femmes, réclame des politiques et plaide en faveur de ressources qui soutiennent un environnement favorable à la profession de sage-femme. En renforçant la pérennité des AM et en ancrant ses approches au niveau local, l'ICM a favorisé un changement à fort impact en 2023.

Le prochain triennat s'annonce prometteur pour l'ICM. Notre nouvelle stratégie visionnaire contribuera de façon décisive à soutenir encore davantage les sages-femmes et les AM, à promouvoir des pratiques axées sur des données probantes et à encourager un leadership et des partenariats qui mettent en exergue l'impact de la pratique sage-femme au niveau mondial, malgré les crises humanitaires et climatiques et le recul des droits des femmes. Alors que notre organisation s'engage dans une autre année de transformation, nous maintenons notre conviction inébranlable à l'égard des sages-femmes et de la profession de sage-femme en tant que solution pour améliorer les résultats en matière de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent et pour garantir le bien-être des femmes, des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre et des nouveau-nés dans le monde entier.

Résumé du budget 2024

Dans le cadre du processus budgétaire, le plan opérationnel annuel est d'abord élaboré chaque année en fonction de la stratégie puis des résultats annuels sont identifiés. Les coûts des activités nécessaires pour atteindre ces résultats sont calculés et les fonds sont alloués. Cette approche lie étroitement la stratégie de l'ICM à son budget et lui permet d'identifier et de planifier le recouvrement de tous les coûts liés à la mise en œuvre de sa stratégie triennale.

Les prévisions financières pour les recettes et les dépenses 2024 sont résumées ci-dessous.

RECETTES (x € 1,000. -)		DÉPENSES	
Cotisations	460	Frais de personnel	2,242
Subventions		Événements et programmes	1,081
Financement de base	2,636	Conseil d'administration	68
Financement des projets	705	Représentation	42
Autres recettes	0	Traduction/Interprétation	81
TOTAL RECETTES	3,801	Services professionnels	110
		Frais administratifs généraux	160
		TOTAL DES DÉPENSES	3,784
		Résultat opérationnel	17
		Revenus/coûts financiers	22
		Total résultat	39



Aperçu financier

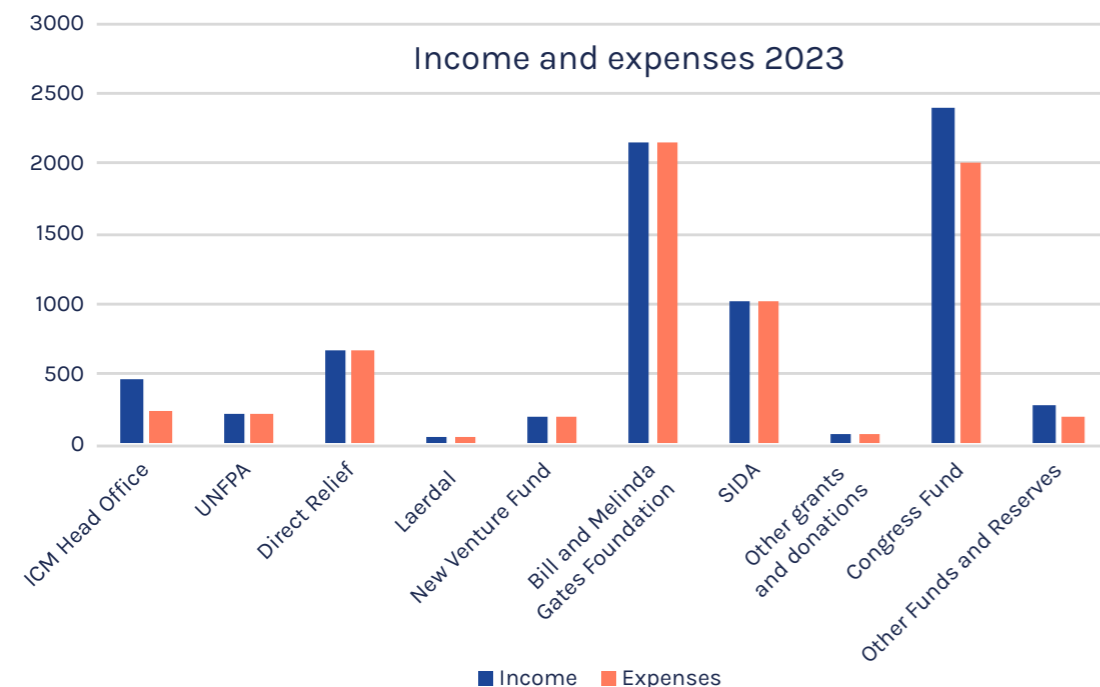
RÉSUMÉ EXÉCUTIF CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS

Ce rapport financier présente le résultat des activités décrites ci-dessus pour l'exercice 2023. L'exercice s'achève avec un résultat globalement positif de 728 691 EUR (2022 : 97 041 EUR). Les principales raisons de ce résultat sont, entre autres, décrites ci-dessous :

- Le Congrès de Bali de 2023 a remporté un franc succès puisqu'il a accueilli 2 475 participants (environ 900 de plus que prévu) et s'est clôturé avec un résultat positif de 733 385 USD (674 971 EUR). Après déduction des coûts de l'ICM, il reste une contribution nette aux réserves du Congrès de 389 854 EUR.
- Les principales activités de l'ICM au cours de la première partie de l'année ont porté essentiellement sur la préparation et l'exécution du Congrès de juin à Bali. Les coûts liés à ces activités, soit environ 305 000 EUR, sont couverts par le Fonds du Congrès. Cela a contribué au résultat positif et à l'augmentation de la réserve générale de 246 072 EUR.
- Les droits d'inscription au Congrès 2023 de Bali, d'un montant de 179 371 EUR, ont été affectés aux réserves affectées du « Fonds des conférences régionales » et serviront à encourager davantage de sages-femmes et d'organisations de sages-femmes à participer à des activités en présentiel dans leur région.
- En 2023, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) a continué à nous fournir un financement de base et nous avons reçu un nouveau financement de base de la Fondation Bill et Melinda Gates. De plus, la subvention de Direct Relief pour soutenir les services de pratique sage-femme aux réfugiés et aux personnes déplacées touchées par la guerre en Ukraine contenait un élément de financement de base. L'ICM a également reçu de Direct Relief une nouvelle subvention pour la période 2023-2024 pour couvrir ses activités de base et renforcer les capacités de gestion et de développement du Global Midwives Hub qui est actuellement transféré de Direct Relief à l'ICM qui en assurera l'entière gestion. Ces fonds ont contribué à poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique et ont permis de financer d'autres dépenses essentielles telles que le renforcement de l'équipe du bureau central de l'ICM.
- Outre le financement de base supplémentaire en 2023, l'ICM a également attiré de nouveaux dons pour couvrir des zones sinistrées telles que l'Ukraine, le Maroc et la Türkiye, ainsi que des dons pour aider les sages-femmes à participer au Congrès 2023 à Bali.
- De nouveaux dons destinés à la campagne PUSH ont été reçus du Fonds Trotula, provenant d'un philanthrope privé, et de la White Ribbon Alliance, et ont été affectés aux affectations déterminées du « Fonds de la campagne PUSH ».
- Les dépenses de l'ICM liées au conseil d'administration, à la représentation et aux frais juridiques ont été inférieures aux prévisions et sont décrites plus en détail dans les notes des états financiers.

RÉSUMÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2023

Le tableau ci-dessous présente les principaux domaines de recettes et de dépenses.



Politique en matière de réserves

Dans cette politique, le montant minimum de la réserve générale est défini comme « un montant suffisant pour maintenir les opérations et les programmes en cours pendant une période donnée, mesurée en mois. »

Le minimum cible est défini comme le montant qui correspond à trois mois du coût d'exploitation moyen. Le calcul du coût de fonctionnement moyen comprend tous les coûts récurrents et prévisibles, à l'exception des amortissements, des dépenses en nature et des autres dépenses non monétaires.

Le montant cible est calculé chaque année après l'approbation du budget annuel par le conseil d'administration.

Sur la base du budget annuel approuvé pour 2023, le minimum cible de la réserve générale est de 587 582 EUR. Au 31 décembre 2023, nos réserves générales totales, après affectation des résultats, s'élevaient à 538 008 EUR. Ce montant est inférieur à notre objectif (49 574 EUR).

L'ICM dispose d'un fonds de roulement positif en fin d'année s'élevant à 1 602 220 EUR (31 décembre 2022 : 900 627 EUR), qui comprend un solde d'actif disponible de 3 998 350 EUR (31 décembre 2022 : 3 805 294 EUR).

Le total des fonds propres s'élève à 1 667 209 EUR (31 décembre 2022 : 938 517 EUR), dont 36 008 EUR (31 décembre 2022 : 54 874 EUR) se rapportent à des affectations déterminées.

Les états financiers de l'entreprise ont été préparés sur la base de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Respect des lois et règlements

Les activités et le travail de l'ICM sont guidés par des principes de transparence, de responsabilité et d'intégrité et nous nous engageons à prévenir la corruption (y compris la fraude et les pots-de-vin) et à promouvoir une culture anticorruption. L'ICM mène ses activités de manière honnête et éthique et adopte une approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption, de la fraude et des pots-de-vin. L'ICM a plusieurs contrôles et politiques internes qui s'appliquent à ses employés, ses prestataires extérieurs, ses consultants, ses sous-bénéficiaires et ses membres. L'ICM fait appel à des spécialistes externes au niveau local pour gérer l'organisation du congrès triennal et des conférences régionales et veille au respect des lois et des réglementations régionales. Grâce à ces politiques et procédures, la direction de l'ICM n'a détecté aucun indice de fraude ou de non-respect des lois et règlements.

États financiers 2023

1 BILAN

Bilan au 31 décembre 2023

(après affectation du résultat)

	Notes	2023 EUR	2022 EUR
ACTIFS			
Actifs fixes			
Immobilisations incorporelles	5.1	24,547	6,319
Immobilisations corporelles	5.1	40,441	31,571
Immobilisations financières	5.2	1	1
		64,989	37,890
Actifs circulants			
Comptes débiteurs	5.3	149,734	763,572
Actif disponible	5.4	3,998,350	3,805,294
		4,148,084	4,568,866
TOTAL ACTIFS		4,213,073	4,606,756
FONDS PROPRES ET PASSIFS			
Fonds propres			
Réserves non assujetties à des restrictions	6.1		
Réserves générales		538,008	291,935
Réserves affectées		1,093,193	591,708*
		1,631,201	883,643
Affectations déterminées	6.2	36,008	54,874
		1,667,209	938,517
Dettes à court terme			
Créanciers	6.3	137,565	58,846
Régularisations		58,377	327,551*
Impôts et charges sociales		56,094	75,078
Autres créditeurs		340	25,784
		252,376	487,259
Subventions	6.4		
Financement de base		1,751,975	881,463
Financement des projets		541,513	2,299,517
		2,293,488	3,180,980
		2,545,864	3,668,239
TOTAL FONDS PROPRES ET PASSIFS		4,213,073	4,606,756

* Ajusté suite à une correction d'erreur, voir page 78.

2 ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

État des recettes et des dépenses pour l'année s'achevant au 31 décembre 2023.

	Notas	Budget 2023 EUR	Réel 2023 EUR	Réel 2022 EUR
RECETTES				
Cotisations	8.1.1	470,211	448,827	444,249
Subventions financement de base	8.1.2	2,035,028	2,038,610	840,568
Financement des projets	8.1.2	3,097,345	2,215,617	1,932,871
Fonds	8.1.3	-	2,679,494	101,084
Autres recettes	8.1.4	20,000	5,882	49,863
TOTAL RECETTES		5,622,584	7,388,431	3,368,635
DÉPENSES				
Personnel	8.2.1	2,186,405	1,894,290	1,472,369
Conseil d'administration	8.2.2	87,103	55,401	62,435
Représentation	8.2.2	56,179	23,445	64,767
Services professionnels	8.2.3	123,200	121,946	203,281
Frais administratifs généraux	8.2.4	165,477	180,150	111,840
Événements et programmes	8.2.5	2,951,220	4,384,559	1,369,930*
TOTAL DES DÉPENSES		5,569,583	6,659,791	3,284,622
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		53,001	728,640	84,013
Produits/(charges) financiers	8.3	-17,600	51	13,028
RÉSULTAT NET		35,401	728,691	97,041
AFFECTATION DU RÉSULTAT - AJOUT/(DÉDUCTION)				
Réserves non assujetties à des restrictions				
Réserves générales		228,693	246,072	359
Fonds de développement et pour une maternité sans risque		-75,000	-67,586	5,008
Fonds d'assistance aux membres		-	-154	-
Fonds du Congrès		-118,291	389,854	53,591*
Fonds pour les conférences régionales		-	179,371	-
Sous-total des réserves non assujetties à des restrictions	6.1	35,401	747,557	58,958
Réserves assujetties à des restrictions				
Fonds de la campagne PUSH		-	-18,866	39,577
Fonds Dorothea Lang		-	-	-1,494
Sous-total des réserves assujetties à des restrictions	6.2	-	-18,866	38,083
AFFECTATION TOTALE DU RÉSULTAT		35,401	728,691	97,041

* Ajusté suite à une correction d'erreur, voir page 78.

3 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État des flux de trésorerie pour l'année s'achevant au 31 décembre 2023.

	2023 EUR	2022 EUR
Résultat net	728,691	97,041*
Ajustement pour :		
Amortissement/dépréciation	13,116	10,844
Différences de taux de change	66,060	-34,337
Changements dans les provisions	10,182	
Variations du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	603,656	-337,971
Passif	-1,130,036	-81,967*
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	291,669	-346,390
Investissements dans des immobilisations (in) corporelles	-40,214	-14,006
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-40,214	-14,006
Flux de trésorerie net	251,455	-360,396
Taux de change et différences de conversion sur l'actif disponible	-58,399	34,337
Changement dans l'actif disponible	193,056	-326,059
Liquidités au 31 décembre	3,998,350	3,805,294
Liquidités au 1 ^{er} janvier	3,805,294	4,131,353
Changement dans l'actif disponible	193,056	-326,059

* Ajusté suite à une correction d'erreur, voir page 78.

4 NOTES GÉNÉRALES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Généralités

La Confédération internationale des sages-femmes (ci-après dénommée « l'Entreprise », dont le siège social est situé à 's-Gravenhage, Koninginnegracht 60, est une association néerlandaise enregistrée en tant que telle sous le numéro 27286042 au registre du commerce.

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) était au départ une union d'associations de sages-femmes créée en 1922, en Belgique. L'ICM a été créée en 1954. Elle a quitté l'Angleterre pour s'installer aux Pays-Bas et est devenue association néerlandaise en 2005.

Grâce au soutien de partenaires et de donateurs, l'ICM continue à élaborer des stratégies visant à renforcer la profession de sage-femme dans le monde et à promouvoir l'autonomie des sages-femmes. De nombreuses activités sont axées sur le développement de sages-femmes professionnelles formées et réglementées, qui représentent les effectifs essentiels permettant aux pays de fournir des services de santé de qualité aux mères et à leurs nouveau-nés.

L'un des signes de succès est la stabilité des adhésions à l'ICM. À la fin de l'année 2023, elle comptait au total 139 associations membres (2022 : 141) de 119 pays. De nouvelles demandes d'adhésion sont reçues régulièrement et, de temps à autre, des associations membres quittent la Confédération ou en sont exclues, généralement en raison de leur incapacité à payer les cotisations pendant plusieurs années.

Structure du groupe et exemption en matière de consolidation

Le 16 décembre 2019, la Fondation WithWomen a été créée, avec pour adresse : Koninginnegracht 60, 2514 AE La Haye. En vertu de l'exemption prévue à l'article 2, alinéa 407, paragraphe 2 du Code civil néerlandais, la Fondation WithWomen n'est pas consolidée par l'ICM.

Base de préparation

Les états financiers de l'entreprise ont été préparés conformément à la RJK C1 « Kleine organisaties zonder winststreven » (directive sur les rapports annuels C1 « petites organisations à but non lucratif » du Conseil néerlandais des normes comptables).

Période de déclaration financière

Ces états financiers couvrent l'année civile 2023, qui s'est terminée à la date du bilan, le 31 décembre 2023.

Poursuite de l'activité

L'ICM dispose d'un fonds de roulement positif en fin d'année s'élevant à 1 602 220 EUR (31 décembre 2022 : 900 627 EUR), qui comprend un solde d'actif disponible de 3 998 350 EUR (31 décembre 2022 : 3 805 294 EUR). Le total des fonds propres s'élève à 1 667 209 EUR (31 décembre 2022 : 938 517 EUR), dont 36 008 EUR (31 décembre 2022 : 54 874 EUR) se rapportent à des affectations déterminées.

Les états financiers de l'Entreprise ont été préparés sur la base de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Comparaison avec l'exercice précédent

Les principes d'évaluation et la méthode de détermination du résultat sont les mêmes que ceux utilisés au cours de l'exercice précédent.

Principes de l'évaluation de l'actif et du passif

L'actif et le passif sont évalués au coût historique, sauf indication contraire dans les principes complémentaires.

Un actif est comptabilisé au bilan lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus attribuables à l'actif iront à l'Entreprise et que l'actif a un prix de revient ou une valeur qui peuvent être mesurés de façon fiable. Les actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan sont considérés comme des actifs hors bilan.

Un passif est comptabilisé au bilan lorsque l'on s'attend à ce que le règlement d'une obligation existante se traduise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que le montant nécessaire à l'extinction de cette obligation peut être évalué de manière fiable. Des provisions sont incluses dans le passif de l'entreprise. Les passifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan sont considérés comme des passifs hors bilan.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros (« EUR »), qui est la monnaie fonctionnelle de l'entreprise. Tous les montants ont été arrondis à l'euro le plus proche. L'ICM prépare les états financiers en utilisant les données extraites du logiciel comptable et tous les chiffres sont arrondis au nombre entier le plus proche en utilisant les algorithmes du système. Parce qu'ils sont arrondis, les chiffres présentés dans les états financiers peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués et les pourcentages peuvent ne pas refléter exactement les chiffres absolus.

Utilisation d'estimations

Lors de la préparation de ces états financiers, la direction a formulé des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants déclarés de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions d'estimations sont comptabilisées de manière prospective.

Principes de conversion des monnaies étrangères

Lors de la comptabilisation initiale, les transactions libellées en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'Entreprise aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les taux de change appliqués sont basés sur un taux de change journalier moyen.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis à la date du bilan dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change au comptant en vigueur à cette date. Les différences de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisées dans l'état des recettes et des dépenses de la période au cours de laquelle la différence de change survient.

Correction des erreurs

Après l'adoption des états financiers 2022, une erreur matérielle a été identifiée dans la comptabilisation du remboursement des services contractuels du lieu du Congrès. Un montant de 287 384 EUR a été comptabilisé en tant que revenu pour 2022, en supposant qu'il s'agissait d'un remboursement des services contractuels de 2020 en rapport avec le lieu du Congrès. Cependant, ce montant correspondant aux services contractuels du lieu du Congrès a été payé directement par le PCO (l'organisateur professionnel de congrès c'est-à-dire Prime) au lieu du Congrès et devrait être reporté sur le Congrès 2023 à Bali, et donc comptabilisé dans le passif courant à la fin de l'année 2022.

L'impact sur les fonds propres est une diminution de 287 384 EUR au 31 décembre 2022. Pas d'impact sur les fonds propres au 1er janvier 2022 ni sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. L'impact sur le résultat net pour l'année 2022 est un résultat inférieur de 287 384 EUR. Les chiffres comparatifs pour l'année 2022 ont été retraités.

Instruments financiers

Ces états financiers contiennent les instruments financiers suivants : créances et autres passifs financiers. L'Entreprise n'utilise pas de produits dérivés.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan au moment où les risques ou les avantages contractuels liés à cet instrument financier apparaissent. Les instruments financiers sont décomptabilisés si une transaction entraîne le transfert à un tiers d'une part considérable des risques ou avantages contractuels liés à cet instrument financier.

Les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, y compris l'escompte ou la prime et les coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués de la manière décrite ci-dessous.

Compensation des instruments financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés lorsque l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif financier et le passif financier et que l'Entreprise a la ferme intention de régler le solde sur une base nette ou de régler l'actif et le passif simultanément.

En cas de transfert d'un actif financier qui ne remplit pas les conditions de décomptabilisation au bilan, l'actif transféré et le passif associé ne sont pas compensés.

Immobilisations (in)corporelles

Les immobilisations (in)corporelles ne sont comptabilisées dans le bilan que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus et attribuables à l'actif iront à l'Entreprise et que les dépenses liées à cet actif peuvent être évaluées de manière fiable.

Les immobilisations (in)corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, moins le cumul des amortissements/dépréciation et des pertes de valeur. Les subventions sont déduites du coût des actifs auxquels elles se rapportent.

L'amortissement/la dépréciation est comptabilisé(e) dans l'état des recettes et des dépenses selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée de chaque élément des immobilisations (in)corporelles, en tenant compte de toute valeur résiduelle estimée des actifs individuels. L'amortissement/la dépréciation commence dès que l'actif est disponible pour l'utilisation prévue et se termine lors de sa mise hors service ou de sa cession.

Immobilisations financières

Les participations sur lesquelles il est possible d'exercer une influence significative sur les politiques commerciales et financières sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence sur la base de la valeur nette de l'actif. Pour déterminer si l'Entreprise exerce une influence notable sur les politiques commerciales et financières d'une participation, tous les faits et circonstances et toutes les relations contractuelles, y compris les droits de vote potentiels, sont pris en compte. La valeur nette de l'actif est calculée sur la base des principes comptables de la société.

Les participations dont la valeur nette de l'actif est négative sont évaluées à 1 EUR. Cette mesure s'applique également à toutes les créances fournies aux participations qui sont, en substance, une extension de l'investissement net.

Créances

Toutes les créances sont comptabilisées à la juste valeur et évaluées aux coûts amortis. La juste valeur et le coût amorti correspondent tous deux au coût nominal. Toute provision nécessaire pour toute mauvaise créance éventuelle a été déduite. La provision a été fixée en fonction d'une évaluation individuelle de la réclamation.

Actif disponible

Tous les actifs liquides sont évalués à leur valeur nominale. Si toute ressource n'est pas librement disponible, elle a été prise en compte sur la base de son évaluation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères sont convertis à la date du bilan dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change au comptant applicables à cette date. Il est fait référence aux politiques comptables relatives aux devises étrangères.

Fonds propres

Les fonds propres de l'organisation sont divisés en différents fonds et réserves, qui sont définis comme affectations déterminées ou réserves non assujetties à des restrictions.

Les réserves non assujetties à des restrictions comprennent la réserve générale, qui sert à garantir la poursuite des activités de la Confédération internationale des sages-femmes et des fonds affectés disponibles pour les activités définies par le conseil d'administration de l'ICM. Les réserves assujetties à des restrictions ne sont disponibles que pour des activités spécifiquement définies comme indiqué dans les termes de référence des fonds, définis par les donateurs ou les contributeurs externes aux fonds.

Passif à court terme

Le passif à court terme et les autres engagements financiers sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'intérêt effectif est directement enregistré dans l'état des recettes et des dépenses.

Principes de l'état des recettes et des dépenses

Généralités

Les recettes et les dépenses sont affectées à l'exercice auquel elles se rapportent.

Revenu

Les fonds (non)affectés, les héritages et les dons sont comptabilisés dans l'année au cours de laquelle ils ont été reçus, et/ou à la date à laquelle il est certain qu'ils ont été reçus, et/ou dans la mesure où les services/projets ont été exécutés à la date du bilan et où les coûts ont déjà été encourus.

D'autres recettes seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Le montant des cotisations est désormais déterminé par le nombre de sages-femmes actives dans chaque association, dans quel groupe d'indice de développement humain (IDH) se situe leur pays et le revenu national brut de leur pays par rapport à celui de leur groupe IDH.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont imputés à l'état des recettes et des dépenses au cours de la période pendant laquelle les employés ont rendu les services et, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été payés, ils sont inscrits au passif du bilan.

La charge de pension à comptabiliser pour la période de référence est égale aux cotisations de pension payables au prestataire de pension au cours de la période. Dans la mesure où les cotisations à payer n'ont pas encore été versées à la date du bilan, un passif est comptabilisé. Si les cotisations déjà versées à la date du bilan dépassent les cotisations à payer, une créance est comptabilisée pour tenir compte de tout remboursement par le fonds ou du règlement des cotisations à payer à l'avenir.

Produits/(charges) financiers

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses sur la base de la comptabilité d'exercice, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêt et autres charges similaires sont comptabilisées dans la période à laquelle elles se rapportent.

Leasing

L'ICM agit en tant que preneur dans le cadre d'un contrat de location-exploitation dans lequel le bien loué n'est pas capitalisé. Les avantages reçus à titre d'incitation à conclure un contrat sont comptabilisés en tant que réduction des charges locatives sur la durée du bail. Les paiements et avantages liés aux contrats de location sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location, à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages découlant de l'utilisation de l'actif loué. L'ICM n'a pas de contrats de location financière.

État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est préparé selon la méthode indirecte. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités qui sont facilement convertibles en un montant connu de liquidités sans risque important de changement de valeur. Les différences de change relatives à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie sont présentées séparément dans l'état des flux de trésorerie.

Événements ultérieurs

Les événements qui fournissent des informations supplémentaires sur la situation réelle à la date du bilan et qui apparaissent avant la préparation des états financiers sont comptabilisés dans les états financiers.

5 NOTES SUR LES ACTIFS INSCRITS AU BILAN

5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Infrastructure informatique EUR	Mobilier de bureau EUR	Total des Immobilisations corporelles EUR	Site web EUR	Total des immobilisations incorporelles EUR
Valeur comptable nette 1 ^{er} janvier	11,574	19,997	31,571	6,319	37,890
Ajouts en 2023	12,169	5,572	17,741	22,473	40,214
Désinvestissement	-	-	-	-	-
Amortissement 2023	-4,980	-3,891	-8,871	-4,245	-13,116
Valeur comptable nette 31 décembre	18,763	21,678	40,441	24,547	64,988

L'entreprise a reçu une subvention de 46 000 USD (42 829 EUR) en 2023 pour les coûts du site web. Cette subvention a été déduite des coûts du site web.

Le pourcentage d'amortissement de l'infrastructure informatique et du site web était de 20 %. Le pourcentage d'amortissement du mobilier de bureau était de 10 %.

5.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières se rapportent à la Fondation WithWomen et ont une valeur nette de l'actif négative de 22 856 EUR (31 décembre 2022 : 26 903 EUR) et sont évaluées à 1 EUR (31 décembre 2022 : 1 EUR). La part non comptabilisée du résultat au cours de l'exercice s'élève à 4 047 EUR de bénéfice (2022 : 15 270 EUR de perte).

Dans le cadre de cette participation, aucune provision n'a été comptabilisée, car l'Entreprise ne garantit ni totalement ni partiellement les dettes de la participation et n'a pas d'obligation implicite de l'aider à payer ses dettes.

Au 31 décembre 2023, l'ICM avait une créance de 36 654 EUR (31 décembre 2022 : 33 720 EUR) sur la Fondation, incluse dans les autres créances, voir note 5.3.

5.3 CRÉANCES

Les dépôts concernant les bâtiments (31 décembre 2023 et 2022 : 10 583 EUR), inclus dans les autres créances, ont une date d'échéance de plus d'un an. Toutes les autres créances ont une échéance estimée inférieure à un an. La valeur comptable des créances comptabilisées est proche de leur juste valeur respective, compte tenu des échéances courtes des positions et du fait que des provisions pour créances douteuses ont été comptabilisées, le cas échéant.

	Solde au 31 décembre 2023 EUR	Solde au 31 décembre 2022 EUR
Débiteurs		
Cotisations	26,825	54,092
WithWomen Charity	36,654	33,720
Czech-In	44,639	70,962
Autres débiteurs	10,265	20,135
Provision pour créances douteuses	-43,929	-33,947
Sous-total débiteurs	74,454	144,962
Autres créances		
Paiements anticipés pour le Congrès	-	370,904
Autres paiements anticipés	37,358	44,047
Avances ateliers/réunions	14,891	157,672
Subventions	-	8,046
Autres créances	23,031	37,941
Sous-total autres créances	75,280	618,610
Total créances	149,734	763,572

Les autres paiements anticipés concernent principalement des factures de fournisseurs pour la location des bureaux (12 482 EUR) et des licences/contrats informatiques (24 094 EUR), reçues et payées en 2023, mais pour des services à recevoir en 2024.

Les autres créances concernent principalement des intérêts sur des dépôts bancaires (12 448 EUR) et un dépôt concernant les bâtiments (10 583 EUR).

Avec la mise en œuvre du Congrès 2023 en juin 2023, et les paiements finaux de Prime en 2023 et de C IN en 2024, tous les montants préfinancés par l'ICM ont été remboursés avant la date de signature de ces états financiers.

5.4 ACTIF DISPONIBLE

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Encaisse	4,769	2,107
Fonds en banque	1,062,313	3,803,187
Dépôt en banque	2,931,268	-
Total	3,998,350	3,805,294

L'ICM dispose librement de ses liquidités. Le dépôt à la banque a une durée d'un mois.

6 NOTES SUR LES PASSIFS INSCRITS AU BILAN

6.1 RÉSERVES NON ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

	Solde au 1 ^{er} janvier 2023 EUR	Ajouts EUR	Déblocages/ utilisation EUR	Solde au 31 décembre 2023 EUR
Réserve générale	291,935	246,072	-	538,008
Réserves affectées				
Fonds de développement et pour une maternité sans risque	146,169	-	-67,586	78,583
Fonds d'assistance aux membres	9,132	-	-154	8,978
Fonds du Congrès	435,489	749,010	-359,156	825,343
Fonds pour les conférences régionales	918	179,371	-	180,289
Sous-total des réserves affectées	591,708	928,381	-426,896	1,093,193
Total des réserves non affectées	883,643	1,174,453	-426,896	1,631,201

Le « Fonds de développement et pour une maternité sans risque » soutient les sages-femmes individuelles ou les associations de sages-femmes dans les pays à faibles ressources dont les taux de mortalité et de morbidité maternels sont élevés.

Le « Fonds d'assistance aux membres » existe principalement pour soutenir des associations membres de l'ICM (ou des associations de sages-femmes qui font des demandes d'adhésion à

l'ICM) qui pour des raisons financières (démonstrables) ne sont pas en mesure de payer tout ou partie des cotisations annuelles à l'ICM.

Le « Fonds du Congrès » est utilisé pour couvrir les frais encourus par ou au nom de l'ICM en préparation du Congrès triennal. Le déblocage/l'utilisation de 359 156 EUR, représente 179 785 EUR de dépenses de l'ICM et 179 371 EUR d'affectation au Fonds de la Conférence régionale.

Le « Fonds pour les conférences régionales » est utilisé pour couvrir les dépenses faites par ou au nom de l'ICM en préparation des conférences régionales.

6.2 AFFECTATIONS DÉTERMINÉES

	Solde au 1 ^{er} janvier 2023 EUR	Ajouts EUR	Déblocages/ utilisation EUR	Solde au 31 décembre 2023 EUR
Fonds Dorothea Lang	15,297	-	-	15,297
Fonds de la campagne PUSH	39,577	-	-18,866	20,711
Total affectations déterminées	54,874	-	-18,866	36,008

Le « Fonds Dorothea Lang », du nom d'une sage-femme américaine à la retraite, a fourni des fonds pour parrainer des sages-femmes afin qu'elles puissent assister aux futurs Congrès. En 2018, le conseil d'administration a décidé d'allouer 8 500 EUR sur quatre ans à titre de contribution aux coûts du projet sur l'histoire de l'ICM qui s'est achevé en 2022. Au cours de la période 2018-2022, la somme totale de 8 233 EUR a été consacrée à ce projet. L'ICM a pris contact avec la famille de Dorothea pour s'entretenir avec elle au sujet de l'utilisation des fonds restants en 2024.

Le « Fonds de la campagne PUSH »

En 2023 le Trotula Fund, provenant d'un philanthrope privé, a fait don de 97 605 USD (89 015 EUR) au Fonds de la campagne PUSH de l'ICM. En 2023, la White Ribbon Alliance a également fait un don de 20 000 USD (18 120 EUR) à ce fonds.

6.3 PASSIF À COURT TERME

Toutes les dettes à court terme ont une échéance estimée inférieure à un an. La valeur comptable des dettes à court terme comptabilisées est proche de leur juste valeur respective, compte tenu des échéances courtes des positions.

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
	EUR	EUR
Créanciers	137,565	58,847
Régularisations	58,377	327,551
Impôt	56,094	75,078
Autres créditeurs	340	25,783
	252,376	487,259

Les régularisations concernent principalement l'audit des états financiers 2023. Le solde de 2022 comprend également une dette de 287 384 EUR envers le PCO (l'organisateur professionnel de congrès c'est-à-dire Prime), qui a versé un acompte pour le lieu du Congrès de 2023 à Bali.

6.4 SUBVENTIONS

6.4.1 Financement de base

	Solde au 1 ^{er} janvier	Subvention reçue	Subvention utilisée/ allouée	Revalorisation de la monnaie	Réaffectation	Solde au 31 décembre 2023
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	226,272	803,793	1,011,601	-29,451	-	-10,987
Direct Relief	468,737	470,278	421,922	-4,143	-	512,951
Fondation Bill et Melinda Gates	186,454	1,642,820	605,087	-59,636	-	1,164,551
Johnson & Johnson - Prix	-	-	-	-	85,460	85,460
	881,463	2,916,891	2,038,610	-93,230	85,460	1,751,975

La réévaluation des devises concerne la réévaluation des soldes des subventions en cours, libellés en USD ou en SEK et convertis en EUR aux taux de clôture à la fin de l'année.

La **Sida** a confirmé une subvention de 32 000 000 SEK (3 077 110 EUR) pour la période d'août 2020 à décembre 2023 afin d'aider à couvrir les coûts de base de l'ICM pour atteindre les objectifs de sa stratégie triennale 2021-2023. En 2023, la Sida a réduit la subvention de 3 500 000 SEK en raison de coupes budgétaires. En décembre 2023, la Sida a approuvé une extension des coûts de 3 500 000 SEK jusqu'en avril 2024. Un montant final sera reçu en 2024.

Direct Relief a fait don de 583 000 USD en 2022 pour apporter un soutien financier aux organisations de sages-femmes dans les pays voisins de l'Ukraine afin de soutenir leur travail avec les réfugiés ukrainiens dans ces pays. Une partie de cette subvention était destinée au financement de base pour renforcer les activités de base de l'ICM et le reste du financement de base a été prolongé sans frais jusqu'en décembre 2024. Direct Relief a confirmé une nouvelle subvention de base de 500 000 USD (470 278 EUR) pour faciliter la transition du Global Midwives' Hub de Direct Relief à l'ICM et renforcer les activités de base de cette dernière. La période de subvention s'étend du 17 octobre 2023 au 20 novembre 2024.

Outre le financement de projet en cours, la **Fondation Bill et Melinda Gates** a également confirmé un investissement par le biais d'une subvention de base intitulée « Prochaine phase du renforcement de la profession de sage-femme de l'ICM à l'échelle mondiale ». Cette subvention permet à l'ICM de bénéficier d'un financement de base de 4 500 000 USD (environ 4 245 283 EUR) du 28 octobre 2022 au 31 décembre 2026.

Johnson & Johnson - en octobre 2023 Johnson & Johnson a confirmé que le solde de 85 460 EUR de la subvention Johnson & Johnson Awards pouvait être réaffecté du financement de projet au financement de base et être utilisé pour développer et mettre en œuvre le plan de leadership de l'ICM, qui vise à renforcer le leadership des sages-femmes dans l'ensemble de la profession en tant qu'élément majeur de notre travail fondamental de renforcement de la capacité des associations de sages-femmes.

6.4.2 Financement des projets

	Solde au 1 ^{er} janvier 2023 EUR	Subvention reçue EUR	Subvention utilisée/allouée EUR	Réévaluation de devises EUR	Réaffectation EUR	Solde au 31 décembre 2023 EUR
Fondation Bill et Melinda Gates - Projet MLBC	598,747	-	553,504	-1,276	-	43,967
Fondation Bill et Melinda Gates (SMS)	1,126,750	-	843,236	-13,670	-	269,844
Fondation Bill et Melinda Gates Bourse du Congrès	-	91,558	91,558	-	-	-
Laerdal	-	99,350	40,366	-	-8,046	50,938
Direct Relief Projet PUSH	186,454	-	123,969	-1,762	-	60,723
Direct Relief Soutien humanitaire	-	94,056	-514	-3,971	-	90,599
Direct Relief Türkiye	-	93,598	92,812	-25	-	761
Johnson & Johnson - Prix	119,026	-	31,086	-2,479	-85,460	-
Johnson & Johnson - YML	12,637	-	3,098	-269	-	9,269
New Venture Fund - YML/PUSH	200,195	-	192,638	-213	-	7,344
UNFPA (mondial)	50,182	86,931	137,462	-	-	-348
UNFPA Bangladesh	-	74,258	74,074	6	-	190
Every Mother Counts (Chaque mère compte) Ukraine	-	22,402	14,176	-	-	8,226
Organisation mondiale de la Santé	-	18,152	18,152	-	-	-
Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique	5,526	-	5,526	-	-	-
Financement total des projets	2,299,517	580,305	2,221,143	-23,660	-93,506	541,513

La réévaluation des devises concerne la réévaluation des soldes des subventions en cours, libellés en USD ou en SEK, et convertis en EUR aux taux de clôture à la fin de l'année.

Le projet Renforcement des services de sages-femmes (SMS) financé par la **Fondation Bill et Melinda Gates** a été au départ approuvé pour trois ans de 2018 à 2020 puis prolongé par une subvention supplémentaire de 2020 à 2023, avec une extension sans frais jusqu'en décembre 2024. La valeur totale du projet est de 4 240 000 EUR (4,8 millions USD).

Une autre subvention de la **Fondation Bill et Melinda Gates** concernait un projet de recherche sur les maisons de naissance (MLBC). Cette recherche a documenté les expériences dans les maisons de naissance et a proposé un modèle de soins capable de fournir des soins de qualité, respectueux et rentables dispensés par des sages-femmes aux mères et aux nouveau-nés. Le projet s'est déroulé entre septembre 2021 et décembre 2023 et sa valeur totale est de 907 396 USD (801 303 EUR).

Pour soutenir les sages-femmes participant au Congrès 2023 de l'ICM à Bali, la **Fondation Bill et Melinda Gates** a sponsorisé 100 000 USD (91 558 EUR) pour l'inscription, l'hébergement, le voyage et les indemnités journalières de sages-femmes des pays faiblement et moyennement développés.

En novembre 2022, l'ICM et **Laerdal** ont lancé un projet visant à développer conjointement un contenu de formation des sages-femmes dans le but d'élaborer des listes de vérification en matière de capacités techniques et comportementales. Le solde restant à la fin de l'année 2022 s'élevait à 8 046 EUR à recevoir, somme qui a été perçue en 2023. Pour 2023, l'accord prévoit le versement à l'ICM d'une somme forfaitaire de 38 350 EUR pour couvrir les activités et les ressources connexes prévues.

En 2023, une subvention supplémentaire de 61 000 EUR de la Fondation Laerdal a été accordée au projet Utstein, pour organiser des réunions visant à élaborer des lignes directrices mondiales pour le développement de formateurs de sages-femmes de juillet 2023 à juin 2024.

Johnson & Johnson a fourni un financement pour les prix de la formation et de la recherche de l'ICM et le prix Marie Goubran, agent du changement pour 2019, 2020 et 2021 et les bénéficiaires ont participé à des conférences régionales et au Congrès virtuel. En 2022, les lauréats ont été informés du fait que s'ils n'avaient pas pu participer à une conférence en raison de la pandémie de COVID 19, leur prix serait transféré à l'année suivante afin qu'ils puissent participer au Congrès 2023 à Bali. En octobre 2023 Johnson & Johnson a confirmé que le solde de 85 460 EUR de la subvention Johnson & Johnson Awards pouvait être réaffecté du financement de projet au financement de base et être utilisé pour développer et mettre en œuvre le plan de leadership de l'ICM, qui vise à renforcer le leadership des sages-femmes dans l'ensemble de la profession en tant qu'élément majeur de notre travail fondamental de renforcement de la capacité des associations de sages-femmes.

Le **New Venture Fund** a fourni des fonds pour prolonger sans frais le soutien aux jeunes sages-femmes leaders pendant la période 2021-2023 jusqu'en juin 2024.

Direct Relief et **The New Venture Fund** ont également accordé des subventions à l'ICM au cours de la période 2022-2023, pour soutenir la campagne PUSH. Ce projet est prolongé (sans frais) jusqu'en septembre 2024.

Direct Relief a fourni un financement de 100 000 USD (94 056 EUR) pour l'aide humanitaire au Maroc. Cette subvention a pour but d'aider les activités de réponse d'urgence des sages-femmes

à la suite du tremblement de terre au Maroc (50 000 USD/47 028 EUR) et de soutenir les efforts de préparation aux situations d'urgence de l'ICM (50 000 USD/47 028 EUR). **Direct Relief** a également apporté un soutien supplémentaire de 100 000 USD (93 598 EUR) pour l'aide d'urgence en Türkiye. UNFPA Global a été un sponsor « or » du Congrès 2023 de l'ICM à Bali via le plan de travail annuel et a également fourni un financement pour le renforcement de la formation des sages-femmes. Outre le plan de travail mondial, **UNFPA Global** a également aidé des sages-femmes à participer au Congrès 2023 à Bali.

UNFPA Bangladesh a fourni des fonds pour la période 2023-2026 afin de renforcer l'association des sages-femmes du Bangladesh. Ces fonds sont octroyés via un plan de travail annuel.

Every Mother Counts (Chaque mère compte) a financé la participation des sages-femmes ukrainiennes au Congrès 2023 à Bali.

L'**Organisation mondiale de la Santé** a aidé des participants du Timor oriental et de l'Inde à assister au Congrès 2023 à Bali.

7 DROITS, OBLIGATIONS ET ACCORDS HORS BILAN

7.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS À LONG TERME

Le montant du loyer pour le bureau de l'ICM (Koninginnegracht 60, La Haye) s'élève à 49 930 EUR par an. Le contrat expire le 30 juin 2025 et peut être prolongé de 5 ans jusqu'au 30 juin 2030. Par la suite, le contrat de location sera reconduit tous les 5 ans.

Le contrat de location de la machine Xerox s'élève à 5 575 EUR par an ; le contrat a été renouvelé et expire en 2027.

7.2 RÉUNION DU CONSEIL ET CONGRÈS TRIENNAL

Généralités

Selon ses statuts, l'ICM est tenue d'organiser chaque année une réunion du Conseil, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice de la Confédération (Constitution de l'ICM, Article 12, clauses I, ii). Tous les trois ans, l'ICM organise la réunion du Conseil en même temps que son Congrès triennal.

Le lieu où se déroule le Congrès triennal est choisi six ans à l'avance. Le Congrès inclut un programme scientifique et d'autres activités, dont un service multiconfessionnel et une cérémonie d'ouverture. Les participants sont en grande partie des sages-femmes du monde entier, ainsi que des organisations partenaires, des sponsors et des exposants.

La planification et l'organisation des congrès triennaux commencent au cours des deux triennats précédents (cinq à six ans avant). Les contrats avec le lieu où se déroulera le Congrès, l'équipe de gestion du Congrès et la société locale chargée d'organiser le Congrès (si besoin est) sont signés. Le conseil d'administration de l'ICM approuve le budget final du Congrès. Les coûts réels du Congrès sont communiqués pendant l'année où ils sont échus et ne constituent qu'une partie du rapport

financier annuel de l'année dans laquelle le Congrès a lieu. L'ICM est responsable des obligations liées au Congrès dans les années qui précèdent le Congrès et pendant l'année du Congrès.

Au cours des années précédant le Congrès, l'ICM préfinance les paiements à ses fournisseurs, en fonction de l'exécution des contrats et des accords. Ces montants sont réglés lorsque les fonds provenant des inscriptions des participants, des sponsors et des exposants sont suffisants. À la fin de l'année, aucun financement anticipé n'avait été effectué pour le Congrès 2026.

7.3 CONGRÈS TRIENNAL 2026 PORTUGAL

Lors de la réunion triennale (virtuelle) du Conseil de l'ICM en juin 2020, le Conseil a sélectionné deux sites qui ont fait l'objet d'une évaluation de diligence raisonnable pour le Congrès de 2026 (Paris et Lisbonne).

En octobre 2020, le conseil d'administration de l'ICM a décidé d'organiser le Congrès 2023 à Bali plutôt qu'à Abou Dhabi pour des raisons financières. En effet, certains versements déjà effectués pour la réservation du BNDCC, à Bali, où devait se tenir le Congrès 2020, n'étaient pas remboursables, et le Congrès a été reporté puis transformé en événement virtuel en raison de la pandémie de COVID. Le conseil d'administration de l'ICM a également décidé de poursuivre le processus de sélection pour le Congrès de 2026 plutôt que de transférer automatiquement le lieu du Congrès 2026 à Abou Dhabi et a offert aux Émirats arabes unis l'opportunité de co-organiser le Congrès de 2029 à Abou Dhabi.

En septembre 2022, le conseil d'administration de l'ICM a choisi Lisbonne, au Portugal, pour accueillir le 35e Congrès triennal 2026. CZECH-IN s.r.o a été désigné comme l'équipe de gestion du Congrès. Un contrat préliminaire a été conclu pour un montant forfaitaire de 10 950 EUR couvrant les honoraires de gestion et 20 EUR par délégué. Le budget du Congrès 2026 est en préparation.

7.4 CONFÉRENCES RÉGIONALES

Généralités

Après le succès du Congrès de 2023 à Bali, des projets de conférences régionales ont été élaborés pour 2024 et 2025. Ces conférences axées sur les ateliers dureront deux jours, plus une journée consacrée aux compétences et à la formation des sages-femmes en collaboration avec des partenaires de l'ICM.

En septembre 2023, le conseil d'administration a été informé au sujet des conférences régionales qui auraient lieu pendant la période triennale 2024-2026, à savoir :

2024 : Conférence régionale en Europe – Berlin, Allemagne

2024 : Conférence régionale combinant l'Afrique et la Méditerranée orientale – Kigali, Rwanda

2025 : Conférence régionale en Amérique – lieu à confirmer

2025 : Conférence régionale combinant l'Asie du Sud-Est et le Pacifique occidental – lieu à confirmer

Pour toute dépense effectuée au cours de l'année précédant les conférences régionales, l'ICM préfinance les paiements aux fournisseurs, conformément aux contrats et accords conclus. Ces montants sont réglés lorsque les fonds provenant des inscriptions des participants et des sponsors

sont suffisants. À la fin de l'année, aucun financement anticipé n'avait été effectué pour les conférences régionales.

Conférences régionales 2024

Les conférences régionales de 2024 ont été confirmées en octobre 2023 et des accords d'organisation conjointe ont été signés avec la Rwanda Association of Midwives pour la conférence régionale conjointe Afrique et Méditerranée orientale au Rwanda et avec la German Midwives' Association pour la conférence régionale de la région Europe à Berlin. CZECH-IN s.r.o a été désigné en tant qu'équipe de gestion de la conférence régionale. Un contrat préliminaire d'une valeur de 1 500 EUR a été conclu jusqu'en décembre 2023. Les budgets des conférences régionales 2024 sont en préparation.

Le conseil d'administration de l'ICM approuve le budget final des conférences régionales. Les coûts réels des conférences régionales sont communiqués pendant l'année où ils sont échus et ne constituent qu'une partie du rapport financier annuel de l'année dans laquelle les conférences régionales ont lieu. L'ICM est responsable des obligations liées aux conférences régionales.

8 NOTES D'INFORMATIONS SUR L'ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

8.1 RECETTES DE L'ICM

8.1.1 Cotisations

	Budget 2023 EUR	Réel 2023 EUR	Réel 2022 EUR
Cotisations	470,211	448,827	444,249

En 2022, 1 nouvelle association de sages-femmes a rejoint l'ICM et 2 associations membres ont été exclues.

8.1.2 Subventions

L'ICM bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires de financement pour réaliser des activités fondamentales au renforcement de la profession de sage-femme dans le monde entier et à la formation de professionnels hautement qualifiés. Ces partenaires et les montants qu'ils nous ont fournis en 2023 sont :

	Budget 2023 EUR	Réel 2023 EUR	Réel 2022 EUR
Subventions financement de base			
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)		1,011,601	763,640
Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF)		605,087	-
Direct Relief		421,922	76,928
Sous-total subventions financement de base	2,035,028	2,038,610	840,568
Financement des projets			
UNFPA (Global + Bangladesh)		211,536	50,671
Fondation Bill et Melinda Gates (SMS)		843,236	1,527,127
Fondation Bill et Melinda Gates (MLBC)		553,504	-
Fondation Bill et Melinda Gates (Congrès)		91,558	-
Every Mother Counts (Ukraine)		14,176	-
Laerdal		40,366	8,046
Direct Relief (PUSH)		123,969	-
Direct Relief (Türkiye)		92,812	-
Johnson & Johnson (YML + Prix)		34,184	115,604
New Venture Fund (YML + PUSH)		192,638	112,527
Organisation mondiale de la Santé		18,152	-
Autres subventions		-514	118,896
Sous-total financement des projets	3,097,347	2,215,617	1,932,871
Total subventions	5,132,375	4,254,227	2,773,439

Le montant réel des subventions, dons et parrainages est inférieur de 881 730 EUR au montant prévu, car certaines activités du projet n'ont pas été achevées en 2023.

8.1.3 Fonds

	Budget 2023	Réel 2023	Réel 2022
Revenus			
Fonds pour une maternité sans risque	-	-	5,692
Fonds du Congrès	-	2,392,988	-
PUSH Trotula Fund	-	89,015	95,392
PUSH White Ribbon Alliance	-	18,120	-
Fonds pour les conférences régionales	-	179,370	-
Total revenus	-	2,679,494	101,084

Les recettes du fonds du Congrès regroupent les droits d'inscription, les revenus du sponsoring, de l'exposition et du merchandising. Le Trotula Fund, un philanthrope privé, a fait don d'un montant supplémentaire de 97 605 USD (89 015 EUR) au Fonds de la campagne PUSH de l'ICM. La White Ribbon Alliance a fait un don de 20 000 USD (18 120 EUR) pour soutenir le fonds de la campagne PUSH.

Les droits d'inscription (frais de gestion de l'ICM) au Congrès sont ajoutés au « Fonds des conférences régionales », dans le cadre des réserves non assujetties à des restrictions pour encourager davantage de sages-femmes et d'organisations de sages-femmes à participer à des activités en présentiel dans leur région.

8.1.4 Autres revenus

	Budget 2023	Réel 2023	Réel 2022
Dons des membres du conseil d'administration	-	-	650
Stichting WithWomen	-	3,133	16,283
Tropical Health and Education Trust	-	-	23,613
Services de conseil	-	-	207
Autre	20,000	2,749	9,110
Total des autres revenus	20,000	5,882	49,863

8.2 DÉPENSES DE L'ICM

8.2.1 Frais de personnel

	Budget 2023	Réel 2023	Réel 2022
Salaires bruts	1,097,190	956,003	617,284
Charges sociales	197,725	161,223	107,282
Frais de retraite	109,439	79,246	-
Honoraires des prestataires extérieurs	709,635	601,296	694,667
Autres frais de personnel	72,416	96,522	53,136
Total frais de personnel	2,186,405	1,894,290	1,472,369

L'ICM emploie du personnel salarié aux Pays-Bas, en Suède et en Croatie. Au 31 décembre 2023, 15 membres du personnel (14 ETP en 2023) étaient employés au bureau central de l'ICM, contre 15 membres du personnel (9,77 ETP en 2022) en décembre 2022. Les salaires bruts réels sont inférieurs de 141 187 EUR au montant prévu au budget. Cela s'explique par le fait que des postes d'employés prévus au budget sont pourvus dans le cadre de contrats de sous-traitance.

En 2023, l'ICM a souscrit un régime de pension par l'intermédiaire de Nationale Nederlanden pour le personnel basé aux Pays-Bas. Pour les membres du personnel basés en Suède et en Croatie, une allocation de pension leur est versée directement pour qu'ils investissent dans un régime de pension dans leur pays respectif.

Les autres frais de personnel comprennent les coûts liés au recrutement et à la réinstallation, au développement du personnel et à la réunion annuelle de renforcement et de stratégie d'équipe. Les dépenses de recrutement et de réinstallation ont été plus élevées en 2023, car deux nouveaux membres du personnel ont été recrutés et réinstallés aux Pays-Bas.

D'autres membres de l'équipe du bureau central de l'ICM travaillent et vivent dans d'autres pays et sont donc des prestataires extérieurs. Au 31 décembre 2023, 14 d'entre eux étaient sous contrat dans le cadre de bureau central de l'ICM, contre 12 en décembre 2022. Les honoraires réels des prestataires extérieurs sont inférieurs de 108 339 EUR au montant prévu au budget, car le recrutement de nouveaux postes a été suspendu en raison de l'incertitude liée au financement de base.

8.2.2 Frais du conseil d'administration et de représentation

	Budget 2023 EUR	Réel 2023 EUR	Réel 2022 EUR
Coûts du conseil d'administration	87,103	55,401	62,435
Représentation	56,179	23,445	64,767
Conseil d'administration et représentation	143,282	78,846	127,202

Les coûts du conseil d'administration ont été inférieurs aux prévisions budgétaires en raison d'un changement dans la configuration du conseil d'administration suite à l'élection du nouveau conseil d'administration en juin 2023. L'année 2023 étant une année de Congrès, il y a eu moins d'activités de représentation en 2023.

8.2.3 Services professionnels

	Budget 2023 EUR	Réel 2023 EUR	Réel 2022 EUR
Audit	68,000	88,677	106,148
Frais juridiques	40,000	20,538	88,849
Administration des salaires	3,200	5,215	3,180
Autres services professionnels	12,000	7,516	5,104
Total services professionnels	123,200	121,946	203,281

Les frais d'audit pour 2023 sont basés sur les honoraires stipulés dans la lettre de mission entre l'ICM et les commissaires aux comptes. Outre le coût de l'audit des états financiers 2023, il y a eu un coût supplémentaire pour l'audit du rapport KPMG pour la Sida (3 630 EUR) et pour la clôture de l'audit de 2022 (25 047 EUR).

L'ICM a engagé un spécialiste des ressources humaines pour renforcer ses capacités en la matière et s'assurer qu'elle respecte la réglementation néerlandaise, ce qui a permis de faire moins souvent appel à des conseillers juridiques.

8.2.4 Frais de fonctionnement généraux

	Budget 2023 EUR	Réel 2023 EUR	Réel 2022 EUR
Frais de bureau	52,348	60,812	50,230
Informatique et communication	71,244	56,106	31,007
Autres frais	41,885	63,232	30,603
Total frais de fonctionnement généraux	165,477	180,150	111,840

Outre le loyer, les frais de fonctionnement incluent les taxes locales et les frais de nettoyage. Les frais de fonctionnement supplémentaires sont dus aux dépenses finales pour les services (énergie, eau, etc.) en 2022 (5 187 EUR) et à une augmentation du loyer des bureaux en raison de la forte inflation.

L'augmentation des autres coûts est due à une provision pour nos débiteurs (cotisations et autres) de 40 398 EUR. Les frais d'amortissement/de dépréciation des immobilisations (13 098 EUR) sont également inclus dans les autres coûts.

8.2.5 Événements et programmes

	Budget 2023 EUR	Réel 2023 EUR	Réel 2022 EUR
Personnel local	99,428	98,720	39,735
Frais de services-conseils	1,515,971	1,286,873	1,055,105
Frais de déplacement	542,043	451,434	137,411
Lieu et hébergement	90,964	115,068	90,417
Autres frais directs	433,045	526,213	158,482
Fonds	-	69,945	-
Congrès de Bali 2023	269,769	1,836,306	-111,220
Total des événements et programmes	2,951,220	4,384,559	1,369,930

Les frais de services-conseils et de déplacements ont été moins élevés que ce qui avait été prévu au budget en raison du fait que certaines activités du projet n'ont pas été achevées en 2023.

Les frais du lieu et d'hébergement ont été plus élevés que prévu en raison de changements dans les dépenses du plan de travail.

Les autres coûts directs ont été plus élevés que prévu en raison de nouvelles subventions reçues en 2023 pour couvrir des zones sinistrées telles que le Maroc et la Türkiye.

Le coût des Fonds est lié aux participants au Congrès 2023 à Bali, dont les dépenses ont été couvertes par le Fonds pour la maternité sans risques.

Congrès 2023 à Bali

Les dépenses pour le Congrès 2023 de l'ICM à Bali sont la somme du budget du Congrès 2023 (contrôlé par notre gestionnaire de congrès Czech-IN) et des coûts directs du Congrès de l'ICM :

Coûts directs du Congrès ICM :

Poste budgétaire	Résultats réels 2023
Frais de déplacement	44,171
Frais d'inscription	1,288
Indemnité journalière personnel	3,675
Frais de traduction	19,257
Services professionnels	1,524
Papeterie et divers	55,821
Sous-total des coûts directs du Congrès de l'ICM	125,736

Budget du Congrès 2023 :

Activité	Résultats réels		Budget
	EUR	USD	USD
Location d'espaces de réunion et équipement	491,923	534,621	547,017
Impression et médias électroniques	43,341	47,103	34,971
Informatique et conception graphique	28,015	30,447	32,500
Exhibition et posters	20,539	22,322	13,002
Nourriture et boissons	317,299	344,841	186,640
Programme social	128,824	140,006	97,450
Personnel local	8,062	8,762	13,520
Réunions (Conseil)	191,619	208,251	224,428
Transport	8,421	9,152	1,500
Coût financier	36,268	39,589	36,776
Cotisation par personne	179,371	194,940	-
Frais de gestion	256,888	279,186	271,172
Sous-total des coûts directs du Congrès	1,710,570	1,859,220	1,458,976
Total des coûts directs du Congrès	1,836,306		

L'augmentation du coût réel du Congrès 2023 de Bali est le résultat direct de la hausse significative du nombre de participants, de sponsors et d'exposants.

8.3 PRODUITS/(CHARGES) FINANCIERS

	Budget 2023	Réel 2023	Réel 2022
	EUR	EUR	EUR
Produits financiers	-5,200	-106,193	177
Frais bancaires	22,800	17,336	10,288
Amortissement/dépréciation	-	-	10,844
Différences de taux de change	-	88,806	-34,337
Total des (produits)/coûts financiers	17,600	-51	-13,028

En 2023, la banque ABN Amro a commencé à payer des intérêts créditeurs sur tous les soldes. Nous détenons des avoirs en banque en EUR, USD et SEK et nous ne les convertissons en EUR que si les taux sont en notre faveur. Nous avons ouvert un compte de dépôt en 2023 qui a généré des taux d'intérêt supérieurs aux comptes ordinaires. Le produit financier du compte de dépôt n'a pas été prévu au budget.

8.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Il n'y a aucun événement postérieur important.

's-Gravenhage, date 29 Avril 2024:

Au nom du conseil d'administration :

- Sandra Oyarzo, Présidente
- Andrew Otiko, Trésorier
- Olive Tengera, Membre du conseil d'administration
- Samara Ferrara, Membre du conseil d'administration
- Lia Brigante, Membre du conseil d'administration
- Faridah Shah, Membre du conseil d'administration
- Laxmi Tamang, Membre du conseil d'administration
- Alison Eddy, Membre du conseil d'administration



Autres informations

9.1 DISPOSITION STATUTAIRE RELATIVE À L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les statuts ne décrivent pas la répartition du résultat. Par conséquent, le Conseil de l'ICM approuve l'affectation du résultat.

9.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Le rapport de l'auditeur indépendant figure dans la version anglaise du rapport annuel 2023.

Annexes

Recettes et dépenses par source

(x EUR 1,000)	ICM	Sida	Fondation Bill et Melinda Gates	UNFPA	Laerdal	New Venture Fund	Direct Relief	Fonds de l'ICM	Autres subventions	Total
RECETTES										
Cotisations	449	-	-	-	-	-	-	-	-	449
Subventions financement de base	-	1,012	605	-	-	-	422	-	-	2,039
Financement des projets	-	-	1,488	211	40	193	216	-	67	2,216
Fonds et réserves	-	-	-	-	-	-	-	2,679	-	2,679
Autres recettes	6	-	-	-	-	-	-	-	-	6
TOTAL RECETTES	455	1,012	2,093	211	40	193	638	2,679	67	7,389
DÉPENSES										
Personnel	175	829	568	45	-	71	99	107	-	1,894
Conseil d'administration	16	40	-	-	-	-	-	-	-	56
Représentation	5	-	18	-	-	-	-	-	-	23
Services professionnels	47	27	36	-	-	-	-	12	-	122
Frais administratifs généraux	145	19	16	-	-	-	-	-	-	180
Événements et programmes	-242	91	1,509	166	40	124	555	2,073	69	4,385
TOTAL DES DÉPENSES	146	1,006	2,146	211	40	195	654	2,192	69	6,660
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL										
(Produits)/coûts financiers	63	5	-53	-	-	-2	-16	5	-2	-
RÉSULTAT NET	246	-	-	-	-	-	-	482	-	729

Les dépenses sont réparties entre les sources de financement sur la base du temps réellement passé par le personnel et les prestataires extérieurs, du tarif X pour les projets et du budget convenu pour le financement de base, des factures des consultants et des autres coûts directs, en tenant compte d'une majoration pour couvrir les frais généraux de l'ICM. Les dépenses sont couvertes par les financements des donateurs et les cotisations des membres.

